BnF Gallica

# Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1714.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

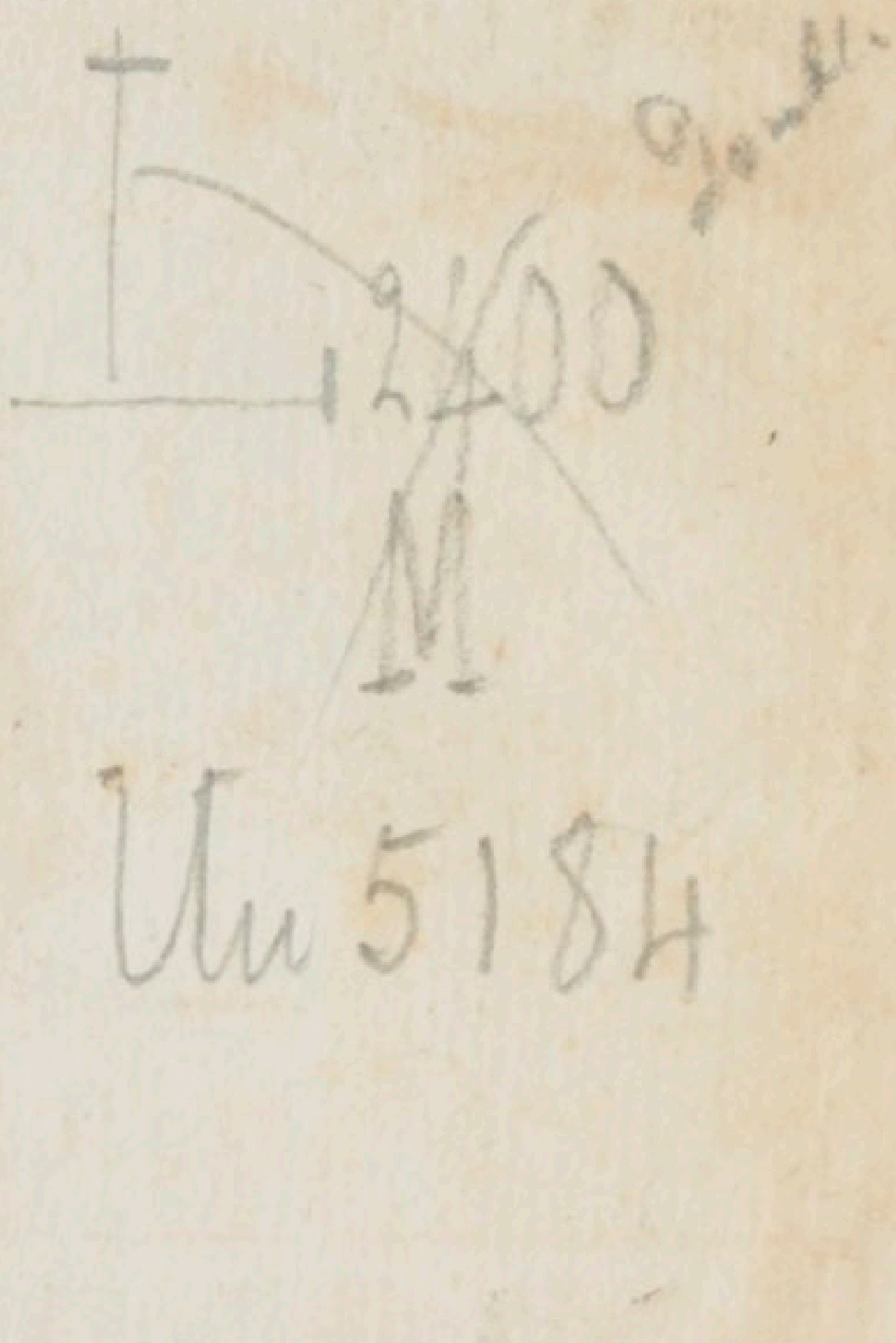
**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisationcommerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# Uu

[ mg. Planch. Pag. 292.]

( 543 )



# NOUVEAU
# MERCURE
# GALANT.

BIBLIOTHEQUE IMPÉRIALE
IMPR



A PARIS,

M. DCCXIV

*Avec Privilege du Roy.*

# MERCURE GALANT.

*Par le Sieur L. F.*

Mois
*d'Octobre*
1714.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

Au Palais, PIERRE HUET, sur le second Perron de la Sainte Chapelle, au Soleil Levant.

*Avec Aprobation, & Privilege du Roi.*

# MERCURE NOUVEAU.

*Ptat * ſupremo collocare Siſyphus in monte ſaxum.*

*En vain des fieres Danaïdes,*
*De Promethée & d'Ixion*
*Le crime & la punition*
*S'offrent à mes eſprits timides.*
*Nul mortel ne verra jamais*

* Horace Epod. Ode 13.

*rougir mon front*
*Du ſuccés malheureux d'une*
*grande avanture,*
*Et j'irai, ſi je peux, ſur le*
*ſommet du mont*
*Attacher mon rocher, vos yeux*
*& mon Mercure.*

Oui, Meſſieurs, je vous attaquerai par tant de côtez, & ſi ſouvent, que je trouverai peut-être à la fin l'endroit ſenſible. Je m'attacherai à vous comme un oiſeau ſur ſa proye; je tomberai tous les mois ſur vous, & je vous étonnerai du moins, ſi je ne vous plais

pas. On commence à dire de moy que j'ai du ſtile, on me fait beaucoup de grace: mais on ne ſçait pas encore juſqu'où peut aller l'envie que j'ai de bien faire. On s'en appercevra peut-être dans le journal de ce mois. En attendant que mes ſaillies me preſentent quelque ouvrage qui ſoit plus animé que ce qui s'offre maintenant à mon imagination, commençons par quelque choſe; auſſi bien * *ce que je ſçai le mieux, c'eſt mon commencement.* Je ne vous mene

* *Plaideurs.*

point au Japon, mais en Portugal, à Liſbonne, où je vous ai retenu des places, pour vous faire voir à vôtre aiſe la ceremonie du Bapteême de l'Infant de Portugal Joſeph. Ceux qui n'auront pas la commodité d'aller juſques là, en pourront, ſi bon leur ſemble, lire la relation que je leur donne.

Le 27. du mois d'Août dernier M. l'Abbé de Mornay, Ambaſſadeur de France, ſe rendit au Palais à onze heures aprés midi, où tous les Seigneurs de la

Cour étoient déja. Tout étant prêt, le Duc de Cadaval ſortit de l'appartement de l'Infant, le tenant dans ſes bras, & marchant ſous un dais porté par trois Marquis & trois Comtes, ſçavoir les Marquis *d'Alegrete*, *de Nice*, & *de Caſcaës* le fils, & les Comtes *d'Arcos*, *de Ribeira*, & *de Santiago*. Devant le dais l'Ambaſſadeur prit ſa place, & marcha. Immediatement aprés le dais ſuivoit la Marquiſe de ſainte Croix, comme Gouvernante, & qua-

tre autres Seigneurs portant dans de grands baſſins dorez les choſes neceſſaires pour le Baptême, comme le cierge, le ſel, &c. Ces Seigneurs étoient le Duc fils, les Marquis *de Fronteira*, & les deux Marquis *de las Minas*, leſquels étoient ſuivis de toute la Nobleſſe titrée & autre, & de tous les Officiers de la Maiſon du Roy de Portugal. Ce cortege étoit precedé des Herauts d'armes, Maſſiers, & d'un nombre d'Officiers de Juſtice, qui

se mirent en marche devant l'Ambassadeur, lorsque le Duc tenant l'Infant sortit de l'appartement, & ainsi marcha jusques à la Chapelle, au milieu de laquelle étoit élevée une estrade, où l'on montoit par trois marches. Sur cette estrade s'élevoient quatre colomnes, qui portoient un dais magnifique fait en forme du Baldachin de S. Pierre de Rome, d'une étoffe toute d'or, & brodé avec des franges fort hautes & fort épaisses. Les co-

lonnes étoient garnies de la même étoffe. Dessous ce dais étoient les fonts baptismaux : à l'un des côtez il y avoit un lit pratiqué dans l'épaisseur d'une arcade de l'Eglise, & à l'opposite un buffet garni de quantité de vases de vermeil doré. Il ne monta sur cette estrade que l'Ambassadeur, le Duc, & les quatre Seigneurs qui portoient les choses necessaires au Baptême. Le Cardinal, assisté de six Evêques, en fit la fonction. Le Roy, la Reine, l'Infante,

& ſes deux freres, Don Antonio & Don Manuel, étoient à la tribune, d'où ils voyoient facilement la ceremonie, les fonts baptiſmaux en étant proche. La Reine avoit devant elle ſes deux enfans. La petite Infante, qui eſt la plus âgée, paroît déja grandelette & fort jolie. La ceremonie finie, on chanta le *Te Deum*, aprés quoy tout le cortege reprit la marche en même ordre juſqu'à l'appartement de l'Infant.

Le ſoir il y eut des illu-

minations, & les tours & les vaiſſeaux firent trois décharges d'artillerie. Il y avoit dans la place du Palais de la cavalerie & de l'infanterie ſous les armes, mais en petit nombre, par rapport à la petiteſſe du lieu, qui eſt occupé par les échafauts pour la fête des taureaux, qui commencera demain.

Si j'en reçois, comme je l'eſpere, une relation, je ne manquerai pas d'en faire part au public : mais en attendant qu'on me l'envoye,

je croy que je ne ferai pas mal de placer ici la deſcription d'une de ces fêtes que je vis il y a deux ans en Eſpagne. On pourra, ſi on le juge à propos, faire un parallele du tableau que je donne ce mois-ci, & de celui que je promets de donner lorſque je l'aurai reçû. Cette lecture divertira au moins mille honnêtes gens qui ont la bonté de courir ſur le boulevart de la porte ſaint Martin, pour s'y amuſer à grands frais de la vûë d'un lion éreinté, & d'un

taureau à demi mangé de
chiens, ou d'un miſerable
baccanal d'une vingtaine
d'animaux, dont l'horrible
aſpect & l'effrayant voiſi-
nage infectent ceux qui
leur font l'honneur de les
aller voir.

Madame Daunoy a fait
dans ſon voyage d'Eſpagne
une relation magnifique
d'une fête de taureaux: mais
elle avoit naturellement le
genie ſi élevé, & tant d'in-
clination pour les grandes
choſes, qu'elle faiſoit reli-
gieuſement des deſcriptions

brillantes, des plus mediocres. Il s'enſuit de là qu'elle dit autant de menſonges dans chaque article de ſes deux volumes, que moy dans tous les miens. Mais il n'eſt pas abſolument queſtion de decider ici lequel de nous deux eſt le plus ſincere; il ſuffit de dire pour nôtre ſatisfaction, (quoique cela ne ſoit gueres à nôtre loüange) qu'elle a écrit comme il lui a plû, & que j'écris, à ſon exemple, aſſez volontiers comme il me plaît. D'ailleurs il

arrive ſouvent de ſi grands
changemens dans les Etats,
que je croy que la poſterité
ne ſe met gueres en peine
d'examiner à la rigueur ſi
nous avons eu tort ou rai-
ſon de vouloir en impoſer
à nos contemporains. En
un mot nous ne raiſonnons
pas comme nous raiſon-
nions il y a cent ans. Les
fêtes, les coûtumes, les ha-
billemens, & les ceremo-
nies de ce temps-là ne ſont
plus à la mode à preſent;
toutes les hiſtoires ancien-
nes ſont ſuſpectes, & ce
n'eſt

n'eſt preſque que par con-
jecture qu'on ſçait à l'hon-
neur de qui furent dreſſez
jadis tant de ſuperbes mo-
numens dont les voyageurs
trouvent encore des reſtes
dans les quatre parties du
monde. Pour moy, malgré
le reſpect que mille ſçavans
par entêtement, ont pour
les antiquailles, je me ſou-
cie autant des Colonnes
d'Hercule, du Temple de
Jupiter Ammon, & de la
Diane d'Epheſe, que de la
plus belle Medaille d'O-
thon, dont je ne donne-

rois pas un *petit ſeſterce*, à moins qu'elle ne fût d'or ou d'argent. En un mot je debite de bonne foy, comme cela ſe rencontre, tout ce qui s'offre à mon imagination, & je ſuis en même temps ſi rempli de la choſe preſente, qu'à l'exception du principal, delà, ni deçà, rien ne m'occupe que la crainte d'arriver trop tôt au bout du mois. Enfin ſi je parle quelquefois des Romains, des Grecs, des Perſes, ou des Egyptiens, j'avouë que c'eſt une ſotte ro-

domontade de ma memoire. Le monde eſt ſi plein de belles & bonnes nations, qui n'ont rien à démêler avec les anciens, que je croy que la meilleure methode que je puiſſe ſuivre à preſent, eſt celle de ne pas abandonner pour un ſouvenir chimerique l'hiſtoire du temps. Je n'ai fait tout ce verbiage que pour remontrer trés-humblement à ceux qui m'envoyent de belles & longues avantures Greques, Aſſyriennes ou Latines, du temps de Cy-

rus, d'Alexandre, ou de Numa Pompilius, que je mettrai indifferemment au rebut tous les vieux memoires qu'on m'enverra, à moins qu'ils ne contiennent des choſes ſi éclatantes, ſi vraiſemblables & ſi bien écrites, qu'elles puiſſent paſſer pour des morceaux perdus des plus reſpectables auteurs de l'antiquité. Les jours n'ont que douze heures, & il eſt injuſte de s'imaginer qu'à mon égard ils en ayent trente ſix.

J'allois commencer le recit de la fête des taureaux dont je viens de parler, lorsque la mauvaise humeur m'a pris à la vûë d'un paquet si gros, que je croy que les dix plus inutiles hommes du Royaume ont travaillé pendant dix ans à le remplir des plus inutiles remarques qu'on puisse faire sur les anciens. Mais c'est assez gronder ; revenons maintenant à la fête dont il est question.

*Lugete, ô veneres cupidinesque,*

*Et quantum est hominum ve--*
*nustiorum.* *
*Les Ris & les Amours, les*
*Plaisirs & les Graces*
*Ont perdu ce qu'en eux on voit*
*jadis de beau;*
*Des gestes des Heros on ne*
*voit plus de traces.*
*Attendris-toy, mortel, si par*
*ici tu passes,*
*Et d'un torrent de pleurs ar--*
*rose leur tombeau.*

Il n'y a plus de veritable
Chevalerie dans le monde,
il n'est plus d'Amadis, plus
de Renaud, plus de Rol--

* *Catulle.*

land, plus de Roger que dans les Operas. Il n'eſt plus de ces Heros qui alloient aux extremitez de la terre, pour rompre une lance contre les Chevaliers felons qui avoient l'outrecuidance de ne pas donner humblement à leurs Dames le prix de la beauté. Les Preux, en un mot, ne ſont plus maintenant que dans l'hiſtoire ; & ſi l'on veut trouver encore quelques veſtiges de leur grand courage, c'eſt chez les Mores, c'eſt dans les climats

brûlans de la Lybie, & dans les noirs Royaumes de la blanche Candace, ou du grand Negus, qu'il faut aller chercher des reſtes de leur ancienne vertu.

Enfin je vis un Jeudi, premier jour de Septembre de l'an mil ſept cent douze, une fête de taureaux. Je ſuis ſûr que le portrait que j'en vais faire, avec toutes ſes circonſtances, ne répondra point à l'idée qu'on a de ces ſpectacles.

La pieté du Roy, & l'humanité de la Reine avoient depuis

depuis long-tems proſcrit pour jamais de leurs yeux ces images ſanglantes ; & ce ne fut qu'aux ſollicitations du Connêtable & du Preſident de Caſtille, que Leurs Majeſtez accorderent au Duc de Paſtrano la permiſſion de donner cette fête hors de Madrid, à condition que ce Duc leur ſeroit reſponſable des malheurs qui pourroient y arriver.

Le village de Chanmartin, qui eſt à une lieuë de Madrid, fut choiſi pour ce

ſpectacle. Au milieu de ce village il y a une grande place quarrée, autour de laquelle on avoit élevé des amphitheatres à la hauteur des maiſons qui leur ſervoient d'appui. Pour garantir les ſpectateurs de l'inſulte des taureaux, on avoit revêtu par tout le pied de ces amphitheatres d'une cloiſon de planches de ſix pieds de haut. Dés ſix heures du matin tous ces échafauts furent remplis de monde. On avoit ménagé les meilleurs endroits de

cette place pour des bal-
cons spacieux, couverts,
trés-commodes, & ornez
dedans & dehors de ri-
ches tapisseries, pour pla-
cer les personnes de dis-
tinction qui devoient assis-
ter à cette fête, qui com-
mença vers les huit heures:
mais ce commencement ne
fut qu'un amusement pour
le peuple, où l'on tua ce-
pendant six ou sept tau-
reaux.

Je ne vis point les exploits du matin; c'étoit en effet ce qu'il y avoit de moins

curieux à voir : mais aprés avoir dîné à Madrid, je pris un des caroſſes de M. le Marquis de Bonnac, à qui ſa ſanté ne permit point de faire ce voyage, & avec deux de mes amis je me rendis à Chanmartin, dont nous trouvâmes les environs remplis de gens effrayez, courans çà & là, & tous prenans enfin le chemin de la ville. Les cris en même temps, ou plûtôt les hurlemens que nous entendîmes, nous donnerent une furieuſe alarme.

Nous crûmes que tous les taureaux s'étoient échapez, & qu'ils faisoient un horrible carnage des spectateurs. Les funestes objets qui dans l'instant se presentérent à nos yeux, ne contribuerent pas peu à nous empêcher d'en douter. Nous vîmes emporter plusieurs morts, & plus de trente blessez, dont le sang couloit de toutes parts, avec une infinité de gens dont les visages étoient affreux, & les habits par lambeaux, couverts de sang &

de pouſſiere. Enfin je ren-
contrai un homme de ma
connoiſſance, à qui je de-
mandai d'où venoit ce de-
ſordre, & ſi les combats
étoient finis. Ma foy, dit-
il, ils le ſont bien pour moy,
& je jure que je n'en veux
pas voir davantage d'au-
jourd'hui. Il vient, conti-
nua-t il, d'arriver dans cet-
te place le plus étrange mal-
heur du monde. La plus
haute maiſon de ce village,
qui s'élevoit d'environ ſix
pieds au deſſus du plus
grand de ces échafauts, s'eſt

trouvée ſi chargée de curieux, que, malgré le poids de l'amphitheatre qu'elle ſoûtenoit, elle s'eſt éboulée par en haut, & renverſée pardevant ſur plus de cinq cens perſonnes, dont il y en a beaucoup de mortes, & un nombre infini de bleſſées. Je ne ſçai pas ſi aprés cet accident il y aura une fête : s'il y en a une, Dieu vous la donne belle, pour moy je retourne à Madrid.

Cette nouvelle ralentit beaucoup l'ardeur que nous avions pour ce ſpectacle.

Cependant nous voulûmes voir en paſſant les debris de ce malheur. Nous trouvâmes en effet cette maiſon, avec les échafauts qu'elle étayoit, auſſi bien culbutée, que ſi ſous ce terrain on avoit fait joüer une mine. Neanmoins nous remarquâmes que tous ceux qui n'avoient été que ſpectateurs de cet accident ne ſe remuoient pas, & qu'ils attendoient avec une conſtance merveilleuſe qu'on ſatisfit leur curioſité pour leur argent.

Nous fîmes le tour de la lice, où nous trouvâmes quantité de nos amis, qui ne nous parlerent tranquilement, que de la frayeur qu'ils avoient que cette maudite avanture ne joüât un vilain tour à la fête. Nous nous arrêtâmes enfin à un amphitheatre qui n'avoit aucune maiſon à ſon dos, ni à ſes côtez. Trois Dames Françoiſes de ma connoiſſance y avoient ſagement pris leurs places; j'y pris auſſi la mienne avec ma compagnie.

Tant de gens travaillerent à reparer, ou plûtôt à cacher le desordre qu'avoit fait la chûte de cette maison, qu'en moins d'une heure on eut enlevé presque tous les gravats & platras qui avoient fort au loin écarté la dragée.

Nous demeurions à bon compte les bras croisez, uniquement occupez à regarder comme de francs badauts une vaste place, où rien ne paroissoit, & où, pour comble d'affliction, deux grands *Algouazils*,

montez ſur deux grandes haquenées, vinrent annoncer au peuple, le chapeau bas, & la *baguette blanche* * à la main, que *de par le Roy* il n'y auroit point de combats. Je m'étonne encore qu'ils ayent pû ſe tirer de là, ſans être lapidez, quelque reſpect que les Eſpagnols ayent pour leur Souverain : mais il s'agiſſoit d'une fête de taureaux.

On avoit par malheur couru à Madrid pour ap-

* *En Eſpagne tous les gens de Juſtice portent une grande baguette blanche à la main. C'eſt la marque de leur autorité.*

prendre cette nouvelle à
Leurs Majeſtez, & l'on a-
voit pris la peine de l'em-
bellir d'un millier de cir-
conſtances, auſquelles la
maiſon tombée n'avoit ja-
mais penſé. Bien plus, on
vint nous dire que toute la
ville commençoit à jurer
comme un chartier contre
cette malheureuſe maiſon
qui avoit les reins rompus,
& qu'elle lui demandoit ri-
goureuſement compte de
ſes infortunez citoyens que
ſa chûte lui avoit ravis.

Nous entendîmes tous

ces bruits en tremblant : neanmoins nous prîmes nôtre mal en patience, & quelques verres de vin nous dedommagerent de ces alarmes, pendant que le peuple crioit de son côté comme un beau diable, *Toros, toros.*

Trois heures sonnerent cependant, sans qu'il y eût la moindre apparence de fête, encore moins qu'on voulût nous rendre nôtre argent. Ceux qui l'avoient reçû étoient déja bien loin, & nous aurions enfin été

long-temps les acteurs &
l'assemblée, si Madame la
Duchesse de Frias, avec M.
le Connétable de Castille
son époux, M. le Comte
de Lemos, & plusieurs au-
tres Ducs & Duchesses, ne
fussent arrivez. Leur pre-
sence nous remit le cœur
au ventre, & on recria de
plus belle, *Toros, toros.* Auſ-
sitôt les timbales & les
trompettes sonnerent. Le
Duc de l'Infantado envoya
la clef de la porte par où
les taureaux devoient en-
trer sur le champ de ba-

taille, & la fête commença.

*Quis talia fando !*

Redoublez vôtre attention, *mon cher lecteur*, & preparez-vous à donner des larmes, ou du moins de la pitié, au piteux recit des plus pitoyables choſes du monde.

Déja la lice eſt parée de plus de cent cinquante braves champions, tous habillez franchement comme des ramoneurs. Les plus magnifiques d'entr'eux ont des ſouliers de corde ou de chamois ; les autres, plus

modeſtes, ou plus indiffe-
rens, ſont nuds pids. La
moitié de ces heros eſt ar-
mée de longues épées, de
coutelas ou d'hallebardes;
d'autres plus hardis ont de
petits dards de la longueur
du bras, ornez de papier
peint & friſé. La pointe de
ces dards ſe termine en for-
me d'ancre, ou de langue
de ſerpent. Et d'autres n'ont
pour armes que leurs petits
manteaux noirs, ſecs & dé-
chirez.

Tous ces athletes vont
être les tenans contre de
redou-

redoutables animaux, que leur figure épouvantera peut-être autant que leurs armes. Mais on ouvre la barriere, & la fiere contenance d'un audacieux taureau, qui sort avec impetuosité, & qui se presente avec fureur, suspend déja tous les mouvemens de cette multitude de spectateurs.

* *Ses longs mugissemens font*
*trembler le rivage,*
*Chacun avec horreur voit ce*
*monstre sauvage.*

* *Racine Hyppolite.*

Il cherche des ennemis dignes de ſa colere ; & ſemblable à un torrent qui precipite ſes eaux du haut d'une montagne, & qui écarte, entraîne & détruit tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage, il prend ſa courſe au milieu de ces argonautes, au travers deſquels, ainſi que le tonnerre à travers la nuë, il ſe fraye un chemin, dont ſon intrepidité éloigne toute cette chrême de Chevalerie, qu'il chaſſe devant lui, de même qu'un chien fait un troupeau de moutons.

*Le macte* * *animo* ** ne manque pas ; il va auſſi bientôt faire ſon effet. On ſonne alors un bruit de guerre approchant de celui des Menades & des Corybanthes, pour réchauffer la tiede vertu des Torreadores : mais un d'entr'eux, homme de grande reputation, dit-on, animé de confuſion & de rage, avec un viſage pâle & jaune comme

* *C'eſt un terme Latin qui exprime ce que nous entendons en François par le mot de* courage.

** Animo *eſt auſſi Eſpagnol, & ſignifie la même choſe.*

du ſaffran, ſe detache de la
troupe pour lui porter le
premier coup. Il court droit
au taureau, ſon petit dard
à la main. Le taureau veut
l'embrocher : mais évitant
legerement de côté, le mou-
vement de cet animal, il
lui enfonce adroitement
ſon dard dans la gorge.
*Paſſons vîte aux comparaiſons,*
*Meſſieurs, nous n'avons point*
*de temps à perdre.* Rien n'eſt
plus maintenant compara-
ble à ſa fureur. Se ſentant
bleſſé, on diroit que c'eſt
un nouveau monſtre, plus

redoutable mille fois que ceux qui gardoient la Toiſon d'or, que la Chimere de Bellerophon, que l'Hydre de Lerne, que le Centaure d'Hercule, que le Minotaure du Labyrinthe, que le Dragon d'Apollon, & que le Monſtre de Perſée. On diroit qu'il va ſe faire autant de victimes qu'il eſt de combattans ſur l'arene : il ſemble même vouloir avec ſes effroyables cornes, enſanglanter le champ de tout le ſang des ſpectateurs. Mais malgré

ces belles hyperboles, un petit marmouſet, avec un ſemblable dard, lui fait bientôt une ſemblable bleſſure. Un troiſiéme, un quatriéme en font autant; enfin ſon corps en eſt bientôt lardé, de même qu'un citron de clous de geroſle. Son ſang ſe perd, il s'affoiblit, il chancele, il tombe. Alors ceux qui pendant ſa vie n'avoient oſé le regarder entre deux yeux, viennent aprés ſa mort lui plonger dans les flancs leurs épées juſques aux gardes.

On amene enſuite en cadence, au ſon des inſtrumens, trois mules capara-çonnées de rouge pour traîner cette victime hors de la lice : mais on ne leur laiſſe pas la liberté d'en ſortir gravement comme elles y ſont entrées. Sitôt que le cadavre eſt attaché à leur queuë, tous ceux qui ont eu le plus de part & de gloire à ſa mort, déchargent de bons coups de bâtons ſur les mules, qu'ils congedient de la ſorte au grand galop juſques à la barriere.

Cette ceremonie achevée, un autre taureau, plus furieux, ſe preſente à la place du défunt. Dans le moment qu'il entre, un homme caché ſur la porte par où il paſſe, lui jette adroitement ſur le dos une petite fleche d'acier, longue comme le petit doigt, au bout de laquelle pend un grand ruban couleur de feu. Cet aiguillon le met dans une furie inexprimable ; tout l'air retentit de ſes effroyables mugiſſemens ; la douleur l'emporte par tous les endroits

endroits de la lice avec une
vîteſſe qui menace à cha-
que inſtant d'une mort pro-
chaine tous ceux qui pa-
roiſſent les plus expoſez à
ſa rage. On n'entend que
des cris de frayeur que jette
le peuple épouvanté de la
crainte d'un malheur qui
n'arrive pas. Enfin dans le
temps qu'il paroît le plus
animé, un des plus intrepi-
des s'approche à ſix pieds
de lui, avec un manteau
noir, qu'il lui preſente de
la main gauche, étendu ſur
un bâton, qu'il avance le

plus qu'il peut ſous la droi-
te, de laquelle il tient une
épée fort courte, qu'il croi-
ſe ſur ce bâton. Le taureau
le regarde avec une atten-
tion terrible, il bat la terre
de ſes pieds, & ſes flancs
de ſa queuë; il ſe racourcit
même, comme pour ra-
maſſer toutes ſes forces, &
pour ſe lancer ſur lui avec
plus de vigueur. Cependant
on l'anime encore par des
injures & par des loüanges
qu'il ſemble entendre: *Toro*
*cabron*, lui dit-on, *toro va-*
*liente*: *Vaillant taureau, in-*
*fâme taureau.*

L'animal, qui a vû long-temps devant ſes yeux ce manteau étendu, qu'il prend pour un homme, & qui croit avoir pris ſes meſures bien juſtes, s'élance auſſitôt : mais il ne trouve rien, & dans le moment qu'il paſſe ſous l'épaule droite du Torreador, de la même main il le perce de ſon épée, ou dans la gorge, ou dans le ventre. Je vous avouë que ce genre de combat m'a fait ſouvent trembler pour ceux qui oſoient en courir les riſques.

Le taureau paſſe ſi prés d'eux, que c'eſt en verité une choſe preſque incomprehenſible que leur agilité leur donne le temps d'échaper à ſa fureur. Le cinquiéme fut tué d'un coup d'épée dans le cœur, qu'il reçut de cette maniere. Jugez de l'adreſſe & de la force de celui qui le lui donna. Cette circonſtance du cœur eſt fort curieuſe. Dés que l'animal fut abattu, celui qui l'avoit tué ſe jetta ſur lui avec un grand coûteau, dont il lui ouvrit

le ventre, d'où il lui arracha le cœur, qu'il fut porter sur une planche, qu'il mit à terre au dessous du balcon de la Connétable. Si la Reine y avoit été, cette ceremonie se seriot faite au dessous du sien. Ensuite avec le même coûteau il détacha le fiel, qu'il écrasa ; puis il coupa le cœur par morceaux, dont il mit la piece d'honneur dans un beau mouchoir blanc, qu'il donna au principal Officier de la Dame, pour le presenter à sa maîtresse, qui

témoigna d'un ſigne de tête obligeant, qu'elle acceptoit ce preſent avec plaiſir; & ſur le champ elle fit donner une piece de quatre piſtoles au Torreador, qui partagea auſſitôt avec ſes camarades les autres portions du cœur, & tous, à ſon exemple, les mirent dans leurs poches. Les mules vinrent aprés avec la même ceremonie que j'ai déja dite. On les amene à la mort de chaque taureau, pour le retirer de deſſus la place; ainſi je n'en parle-

rai pas davantage.

Le ſixiéme fut tué du coup le plus adroit du monde. Le taureau a, dit on, entre les deux cornes une eſpece de petite couronne large comme une piece de trente ſols. Cet endroit eſt fort tendre & fort delicat. Dés que celui-ci eut montré ſon front menaçant, un de ces Chevaliers, qui n'avoit aſſurément pas fait là ſon apprentiſſage, s'approcha avec une agilité admirable de ce fier animal, que ces camarades avoient

déja mis en fureur ; & ſans avoir d'autres armes à la main qu'une eſpece de gros clou long de cinq ou ſix pouces, & environ du poids d'une livre, il l'enfonça directement, & preſque ſans aucun effort, dans le milieu de cette couronne, mais avec tant de legereté & de juſteſſe, que le taureau tomba mort à ſes pieds Il fit bien de ne le pas manquer; car s'il avoit été moins adroit, l'un auroit bien pû ſur le champ être à la place de l'autre.

Je fremis encore de peur pour le Torreador qui entreprit de tuer le feptiéme, & la poſture où je le vis, & le danger qu'il courut m'épouvantent encore pour lui. Il parut ſur la lice avec un pieux de bois, armé d'une groſſe pointe de fer longue d'un pied : avec cet inſtrument il alla ſe placer au bout du milieu du champ de baraille ; & aprés avoir mis un genou à terre, appuyé ſon pieux contre l'autre, & pris ſes meſures bien juſtes, il attendit fierement

le plus redoutable taureau qui eût encore paru. Tous les Torreadores lui firent place, pour le laisser aller d'un plein saut s'enfiler par le milieu du front sur cette pointe de fer, qui lui sortit par l'épine du dos. Toute l'assemblée fit un cri épouvantable, & chacun crut que le taureau l'avoit écrasé sous sa chûte : mais un moment aprés avoir assuré sa victoire, il se montra sain & sauf, & triomphant sur la place. Tous les assistans lui envoyerent mille bene-

bdictions & mille applaudiſ-
Vemens, qui furent acom-
qpagnez de quelques piſtoles
pque le Duc de l'Infantado
llui fit donner.

Le huitiéme ſe battit à
nmerveille : mais ce qu'il y
eut de plus divertiſſant dans
ce combat, ce fut le cou-
rage d'un chien, qui, dés
le moment qu'il le vit en-
trer dans la carriere, cou-
rut ſur lui, le prit à la bar-
be, & ne le quitta qu'à la
mort, malgré toutes les
courſes impetueuſes que le
taureau fit, tous les dards

qu'on lui jetta, & tous les coups d'épée qu'il reçut.

Le douziéme, qui fut le dernier & le plus méchant, ſe battit à mon gré mieux que tous les autres. Il en coûta cher à un pauvre diable de Torreador, dont il le joüa pendant un gros moment ſur la pointe de ſes cornes. Je ne ſçai s'il en eſt mort.

J'oublioïs à vous dire que lorſque le taureau a renverſé un de ces braves athletes, s'il ne lui court ſus d'abord qu'il eſt relevé, on le

chaſſe comme un infâme :
ce qui arriva à un quidam
de la troupe. Il eſt ſûr qu'à
cet égard, il y a une valeur
infinie parmi ces gens-là ;
je les croy auſſi braves par
tout. J'ajoûte à cette omiſ-
ſion, que ces Meſſieurs
vont à tous les balcons où
ils voyent des Dames bien
miſes, qu'ils leur font une
humble reverence, en leur
demandant la permiſſion
de lancer un dard au tau-
reau en leur honneur. Cette
galanterie ne ſe refuſe pas.
Quand ils ont reüſſi, ils re-

viennent se presenter à la Dame, à qui par reconnoissance, il en coûte toûjours quelques piastres.

Il n'y eut point de combat à cheval, dont tout le monde fut en verité bien fâché. Alors l'adresse, l'amour, la valeur, l'éclat & la magnificence auroient été de la partie, au lieu que ces combats, dont les perils ne furent point accompagnez de l'espoir d'une belle recompense, n'offrirent à nos yeux que des ruisseaux de sang, & que

b de miſerables victimes. Au-
ı trefois une Reine, ou une
dbelle Princeſſe avoient toû-
ojours au moins leur por-
ıtrait enrichi de diamans,
ıà donner à quelque valeu-
ıreux inconnu, qui feroit
vvenu des extremitez de la
ı terre ſe faire couronner de
n mirthe & de laurier dans
ɔ ces champs, où les beaux
y yeux de ſa Déeſſe auroient
ɔété les témoins du nombre
b de ſes victoires. Son échar-
q pe, ou ſes plumes, qu'il
s auroit reçûës comme une
f faveur ſignalée, douze ou

quinze ans auparavant, des mains de ſon adorable, auroient ſervi à le faire reconnoître de la Princeſſe ou de la Reine ; elles auroient rougi, pâli, ſoûpiré, & tremblé pour lui : mais l'amour attentif à conſerver des jours ſi precieux, ſe ſeroit rendu garant de ſon triomphe. Enfin ſorti vainqueur de toutes ſes courſes, aprés avoir fait mordre la pouſſiere au tiers & au quart, il ſe ſeroit acheminé vers le balcon de la Reine ; qui lui auroit dit

en

en ſe radouciſſant : *Nous ne doutons point, genereux Chevalier, aux grandes actions que vous venez de faire, que vous ne ſoyez au moins iſſu du ſang de quelque grand Roy : neanmoins qui que vous ſoyez, recevez mon portrait, qui n'eſt aſſurément point d'un prix proportionné à l'éclat de vos exploits. Ah Madame*, eût dit le Chevalier, en ſe baiſſant ſur les arçons, & en ôtant ſon caſque, qui auroit donné à ſes beaux cheveux blonds la liberté de s'étendre à grands flots ſur ſa ri-

che taille, *animé de vos divins regards, quel mortel auroit pû me disputer la victoire ? Grands Dieux !* auroit dit la Reine un moment avant de s'évanoüir, *c'est lui-même.* Aussitôt toute l'assemblée auroit battu des mains, & auroit crié, malgré le bruit des timbales & des trompettes, vive le Prince, vive le Heros. Et chacun auroit retourné à la maison, rempli de l'image de ces belles choses. Mais nous ne vîmes rien de tout cela ; je

croy même que l'uſage de ces fêtes eſt entierement aboli en Eſpagne. Les Eſpagnols en ſont dans une grande conſternation. Au reſte, ſi elles y ſubſiſtoient encore, & qu'un mari ne donnât pas, ou n'eût pas un écu à donner à ſa femme pour les voir, elle vendroit juſqu'à la paillaſſe de ſon lit pour avoir de l'argent, ſi ſa laideur la reduiſoit à cette extremité; & ſi elle étoit jolie, elle ne feroit point de façon de lui dire à quel prix elle en trouveroit.

Je ne ſçai pas encore, Meſſieurs & Meſdames, ſi j'ai bien ou mal fait de vous donner cette deſcription à la place d'une Hiſtoriette : mais je ſçai bien, ſans vanité, que cette lecture vaut mieux que la vûë des dogues de la porte S. Martin.

Paſſons maintenant, s'il vous plaît, à d'autres articles ; ſur tout choiſiſſons les meilleurs. Voici heureuſement une Harangue courte & d'un ſtile net & concis. Elle m'a paru bonne, & je la donne pour telle.

M. de Real étant arrivé à Forcalquier le 19. Août 1714. pour y prendre poſſeſſion de la Charge de Senechal, fut reçû par les habitans ſous les armes, viſité par Mrs du Clergé, de la Nobleſſe & du Siege en Corps, & haranqué par les Conſuls en chaperon. Il fit preſenter ſes lettres de proviſions par ſon Avocat le vingt à l'audience publique. Il y fut complimenté par l'Avocat du Roy, & enſuite par le Lieutenant General. Il preſida à l'audience, & prenant

sa place, il parla en ces termes.

*MESSIEURS,*

*La Justice prononceroit en vain des jugemens, si l'Epée n'en assuroit l'execution; & l'Epée pourroit se porter à des entreprises dangereuses, si la Justice ne la conduisoit.*

*Les loix & les armes, dont les emplois sont si differens, se doivent donc un mutuel secours; elles ont concouru à former les grands Empires, elles concourent à les soûtenir, &*

*cet heureux concert assure la fortune des particuliers au dedans, & rend l'Etat puissant & redoutable au dehors.*

*Nous le voyons ce concert sous un Roy, qui aprés avoir porté au plus haut point l'art de regner, semble en avoir fixé les regles par la superiorité de son genie. Elles sont invariables dans ce Monarque, & les Princes les plus habiles dans la science de gouverner les hommes, sont ceux dont la conduite est moins éloignée de la sienne.*

*Le nom de Senechal n'est guere moins ancien que la Mo-*

*narchie. Il faudroit, pour trou-ver ſon origine, remonter, ou peu s'en faut, juſques à celle du Trône. La France a eu des Senechaux preſqu'auſſitôt que des Rois. Ils étoient alors les premiers Officiers de la Maiſon du Prince; ils ſont aujourd'hui dans leurs Senechauſſées d'un côté les chefs de la Juſtice, & de l'autre, ceux de la Nobleſſe, qu'ils conduiſent dans les armées. Et pour dire quelque choſe qui nous ſoit plus particulier, cette Province ſous ſes Comtes, avant qu'elle eût paſſé ſous la domination de nos Rois,*

*Rois, recevoir des loix de la main des Senechaux. Leurs fonctions y sont presentement les mêmes que celles des Senechaux des autres Provinces du Royaume. Je le remarque, pour rappeller par la dignité de ces fonctions l'idée des devoirs ausquels elles engagent, & pour m'exciter par de si grands objets à les remplir.*

*Je m'étois proposé, Messieurs, de vous marquer toute la joye que j'ai de me voir assis parmi de si dignes Magistrats; & je me flatois de le pouvoir faire, parce qu'on croit être*

*sûr des expressions quand on ne consulte que ses sentimens. Quels peuvent être les miens, instruit de vôtre habileté à connoître la justice, & de vôtre integrité à la rendre!*

*Mais j'ignorois une partie des engagemens où je me trouve. Je ne m'y attendois ni à une installation si glorieuse, ni à des demonstrations d'une bienveillance si marquée, qui augmentant ma sensibilité, rendent impossibles les témoignages d'une reconnoissance trop vive pour pouvoir être exprimée.*

*Ce n'est pas que je me livre*

*aux charmes flateurs des diſ-cours que j'ai entendus. En vain la bouche même qui prononce les jugemens a parlé ; en vain elle a applaudi à la voix non ſeulement du peuple, mais du Parquet : mon cœur ſe refuſe à des éloges qu'il ſouhaite de meriter : mais il ne peut ſe refuſer à un acciüeil qui le prévient, & qui en m'inſtruiſant m'encourage d'une maniere ſi obligeante.*

*Que ne puis-je exprimer tout ce que je ſens ! Il ne manqueroit rien à ma ſatisfaction, Meſſieurs, ſi je pouvois vous*

*faire connoître toute l'étenduë de mon zele pour cette Compagnie, & de mon attachement pour chacun des Magistrats qui la composent : mais c'est le sort de tous les mouvemens extraordinaires de l'ame, qu'ils manquent de termes pour se produire, & ne paroissent tels qu'ils sont que par le silence.*

Je ne sçai à quel Sçavant je suis redevable du memoire qu'il vient de m'envoyer; mais je sçai bien que cette piece est un excellent extrait de la Mo-

rale d'Epicure, avec des re-
flexions. Nous avons enfin
reçû, dit-il, le livre que M.
Des C** a compolé pour
juſtifier une Morale injuſ-
tement décriée, & nous
l'avons lû avec beaucoup
de plaiſir. C'eſt une lecture
fort propre à montrer le
peu d'équité de l'homme;
& en general on peut dire
qu'il n'y a guere de ſujets
ſur qui la bizarrerie de l'eſ-
prit humain ſe ſoit plus
joüée, que ſur le Philoſophe
dont on voit ici la Morale.
Il diſoit que la felicité de

l'homme consiste dans le plaisir, il ne croyoit point d'autre vie que celle-ci ; & quoy qu'il fit profession d'admettre des Dieux, il ne leur donnoit pas le soin de punir, ou de recompenser l'homme. Il n'en a point falu davantage à un trés-grand nombre de gens, pour assurer que c'étoit un débauché qui ne conservoit aucune idée d'honneur, & qui ne recommandoit à ses disciples que de se plonger dans les voluptez les plus infâmes. Sa vie & ses écrits

qprêchoient pourtant le con-
ntraire, & c'étoit de là qu'il
ffaloit prendre le jugement
pqu'on portoit de lui : mais
sau lieu de s'éclaircir par
ocette voye directe & legi-
ntime sur cette question de
ffait, on s'est jetté sur la
vvoye du raisonnement, &
oon a dit: *Il faut que cet hom-*
*me-là ait vêcu & ait instruit*
*ses écoliers en Sardanapale,*
A *puisque ses principes generaux*
è *étoient impies.* A quoy bon
o ces raisonnemens dans une
o question de fait ? Ne valoit-
i il pas mieux consulter exa-

étement ce qui nous reſte d'Epicure, & les témoignages que les Auteurs deſintereſſez ont rendus à ſa probité ? Si on avoit ſuivi ce chemin, on fût ſorti bien plûtôt de l'ignorance ; car depuis l'Apologie publiée par M. Gaſſendi pour les mœurs & pour la morale de ce Philoſophe, on eſt ſi bien revenu de la vieille preoccupation, que c'eſt à preſent une choſe trop commune que d'être Gaſſendiſte à cet égard. De ſorte que ceux qui aiment à ne

) ſuivre pas le torrent, com-
ı mencent à retourner aux
v vieux préjugez. Tel eſt le
g genie de l'homme ; ceux
› qui aiment davantage les
› choſes nouvelles, ne laiſſent
pas de prendre parti pour
les anciens, lorſqu'ils remar-
.. quent que trop de gens cri-
tiquent l'antiquité. Quand
je dis que le nombre des
eſprits deſabuſez ſur le ſujet
d'Épicure fait le torrent, je
ne laiſſe pas de croire que
la cabale des ſuperſtitieux,
troupe de tout temps nom-
breuſe & incorrigible, eſt

encore ſur l'ancien pied. Auſſi dit-on qu'elle n'eut pas plûtôt oui dire qu'on vouloit faire imprimer la Morale d'Epicure, qu'elle en fremit, & qu'elle reſolut de s'oppoſer au Privilege: mais heureuſement l'affaire paſſa par les mains d'un cenſeur de livres qui écoute raiſon, & qui n'a pas un Chriſtianiſme miſantrope. C'eſt de M. C... que je parle, Docteur de Sorbonne, & Chancelier de l'Univerſité de Paris. Il a lû ce livre, & lui ayant donné ſon Ap-

robation, il a été cause
qu'il a été mis sous la presse.
Cette approbation est bien
tournée, & ne donnera
point apparemment aucu-
ne prise aux inquisiteurs de
sa foy.

Il nous donne ici, 1° la
morale d'Epicure en 41. ma-
ximes. 2. La lettre qu'il écri-
vit à Menecée. 3 Vingt-
huit maximes du même Epi-
cure. Et enfin la traduction
de ce que Diogene Laërce
nous a laissé de la vie de ce
Philosophe. Toutes ces ma-
ximes, & la lettre à Mene-

cée ſont éclaircies par de judicieuſes reflexions de l'auteur, & dans leſquelles on trouvera non ſeulement des exemples, mais auſſi de belles moralitez, & le ſupplément de la morale chrétienne par tout où l'autre eſt defectueuſe. Or comme ces maximes étoient deſtinées à former un ſage, l'auteur nous explique dés l'entrée ce que les Philoſophes ont entendu par ce nom là. Perſonne n'a tant fait valoir ce nom que les Stoïciens: mais à force d'outrer

peurs idées, ils les ont ren-
dues ridicules. Elles au-
roient été admirables, &
peut-être même dans la
dernière justesse, pour un
homme qui ne se seroit ser-
vi de son corps que comme
nous nous servons d'un che-
val: mais elles ne sçauroient
convenir à un esprit qui dé-
pend du corps, comme
nous faisons par des loix
qu'une force majeure à éta-
blies. Les idées d'Epicure
font beaucoup plus propor-
tionnées à nôtre état; & de
là vient qu'on juge qu'il

agiſſoit de bonne foy, &
que les autres n'étoient que
francs comediens. On leur
a fait tort en bien des cho-
ſes.

On a imputé à Epicure
de s'être vanté *que dans le*
*Taureau de Phalaris il s'écrie-*
*roit parmi l'âpreté du feu ::*
*Cela ne me regarde point, je*
*ne ſens que du plaiſir.* Mais
l'auteur montre qu'il n'y a
nulle apparence qu'un Phi-
loſophe, *qui avançoit que les*
*ſens ne ſe pouvoient tromper,*
*pût inſinuer qu'un des ſiens lui*
*repreſentât avec plaiſir une*

*chose qui en effet étoit plaine de douleur.* Si Epicure avoit parlé de la sorte, il seroit tombé dans l'inconvenient des Stoïques, que l'on ne sçauroit excuser d'un renversement manifeste du langage. Car pour parler naturellement & de bonne foy, ils devoient dire que la brûlure est une vive douleur, & par consequent un mal : mais que le sage le supporte avec une telle constance, qu'il en tire sa plus grande gloire. Voila le tour que les Chrétiens mêmes

doivent donner au ſupplice d'un Martyr, s'ils veulent parler ſans figure de Rhetorique. Une autre choſe en quoy Epicure s'eſt ſervi d'une expreſſion droite & ſincere, c'eſt quand il a dit que le plaiſir eſt un bien, mais un bien de telle nature, qu'il faut le fuir, lors qu'il eſt capable de nous attirer un plus grand mal. Sur le même principe il dit auſſi, qu'encore que la douleur ſoit un mal, il faut la preferer au plaiſir, lors qu'elle peut être cauſe d'un plus

q plus grand bien. Ces maxi-
m mes ne ſont nullement
o contraires à la veritable Re-
il ligion. Ce qu'il dit en un au-
tre endroit, que la vertu n'eſt
q point aimable par elle-mê-
m me, mais à cauſe du plaiſir
p qui l'accompagne, ſemble
m moins orthodoxe. Cepen-
b dant ſi on l'examine bien,
o on le trouvera fort ſolide;
c car il paroît impoſſible qu'-
u un eſprit puiſſe aimer la
ſ ſainteté, ſans avoir en vûë
ſ la ſatisfaction qui en eſt in-
ſ ſeparable tôt ou tard; &
s ainſi on n'aime point la

vertu à cauſe d'elle-même, mais à cauſe de ſes effets.

Voici une autre maxime de ce Philoſophe, qui va dans le ſens des Caſuiſtes les plus rigides. Il veut que ſon *Sage n'ait point de commerce particulier avec une femme dont le commerce lui eſt défendu par les loix ; qu'il ne ſe laiſſe point ſurprendre aux charmes de l'amour ; qu'il ne ſe marie jamais ; & que l'amour de ſe voir renaître dans ſa poſterité ne l'occupe point. Il arrive pourtant*, ajoûte-t-il, *de certaines choſes dans la*

*vie qui peuvent obliger le*
*Vage à cet engagement, & lui*
*Vaire ſouhaiter des enfans.* La
mmaniere claire & diſtincte
bdont il éclaircit ailleurs ſon
ſentiment ſur la volupté &
ſur les devoirs de l'homme,
ſfait qu'on ne peut bien com-
prendre qu'il y ait eu des
ggens aſſez hardis pour ap-
puyer les calomnies qui ont
ſtant couru contre lui. Le
ſfameux Gerſon étoit ſi per-
ſuadé de la juſtice de ces
d bruits injurieux, qu'ayant
ſçû le veritable caractere
b d'Epicure, il ſe perſuada

qu'il y avoit eu deux Philosophes de ce nom-là, l'un fort sage, & l'autre fort débauché.

On ne peut disconvenir qu'Epicure n'ait un peu trop confondu l'utilité avec la justice : mais cela même peut recevoir une interprétation favorable, comme le montre l'auteur dans ses éclaircissemens. Il est certain qu'il est plus aisé de faire l'apologie de ce Philosophe du côté du cœur, que du côté de l'esprit ; car quand on considere d'une

part qu'il avoit beaucoup de genie, & que l'on ſe ſouvient de l'autre qu'il a pû croire que le monde s'étoit produit par un concours hazardeux d'atomes ; que nos raiſonnemens & nos idées ne ſont que l'agitation de quelques petits corpuſcules ; que par exemple, le mouvement en rond d'un atome peut être l'idée vaſte & immenſe de l'infini ; & que la matiere ſe mouvant par ſa nature & de toute éternité, nous étions neanmoins parfaitement libres :

on ne ſçauroit rien comprendre dans un tour d'eſprit comme celui-là. Nous ne donnerons pas pour une preuve de ſon grand genie la défenſe qu'il fait à ſon ſage de compoſer des panegyriques, quoy qu'il lui permette d'être auteur afin de revivre aprés ſa mort. Il ne faloit qu'un jugement mediocre pour preſcrire celle-là à un homme que l'on dirigeoit à la ſageſſe, à la verité, à la frugalité, & au dégagement de l'entretien d'une famille. Au-

rrement la condition eût pû
devenir dure & préjudicia-
ble ; car un auteur chargé
d'enfans & de dettes feroit
en quelque façon traité ty-
rranniquement, & pour sa
personne, & pour ceux qui
lui appartiennent, si on lui
interdisoit l'usage du pane-
gyrique, d'où il lui revient
quelquefois de beaux loüis
d'or. Il y a des gens qui se
moquent de ceux qui pas-
sent toute leur vie à tenir
un Sonnet ou un Madrigal
tout prêt pour les mariages,
les morts, les baptêmes,

& autres évenemens qui i
concernent les familles fa-
vorites & opulentes. Mais
M. Peliſſon a remarque de-
puis long-temps dans ſa
Preface ſur les Oeuvres de
Sarrazin, que ces Poëtes
ont leurs raiſons. *Cet homme*, dit-il, *que vous blâmez a trouvé peut-être que pour rétablir ſa ſanté qui eſt ruïnée, pour ſe défendre de la mauvaiſe fortune, pour le bien de la famille dont il eſt l'appui, il lui eſt plus utile de travailler à des chanſons qu'à des traitez de Morale & de Politique.*

*que. Si cela eſt, je le dirai*
*hardiment, la Morale & la*
*Politique lui ordonnent elles-*
*mêmes de faire des chanſons.*

Rien n'eſt plus facile que
de me ſurprendre. Quand
je me méfierois de toutes
les pieces de Poëſie qu'on
m'envoye ; quand je dou-
terois opiniâtrément de
leur merite & de leur nou-
veauté ; & quand je con-
ſulterois exactement tout
ce qu'il y a de gens de let-
tres à Paris, pour ne pas
tomber dans l'inconvenient
de faire de mauvais choix,



BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

ou de donner de vieilles s
pieces, je ſerois encore ſou--
vent la dupe de mes précau--
tions.

Il n'eſt point de pays où
la bonne foy ſoit plus mall
établie que dans celui des
ſçavans. Prompts à con--
damner tout ce qui s'offre
à leurs yeux, & qui n'eſt
point ſorti de leurs mains,
ils ſont toûjours plus con--
tens de la chûte, que du
ſuccés des ouvrages qu'ils
n'ont pas faits. Ce qu'on ap--
pelle le *bel Eſprit* eſt divilé
à Paris par pelotons. Cha-

p que peloton a ſa cabale for-
mmée dans un endroit ou
bdans un autre. Il n'y a point
ſà s'en dédire ; dés qu'on
vveut paſſer pour homme
bde lettres, il faut être du
qparti des *Guelphes* ou des Gi-*
*belins.* A quoy cela mene-
t-il ? A diſputer tout au plus
ſur le *domaine** du pain & du*
*vin des Cordeliers.* Il n'en étoit

* *Ces deux partis mirent autrefois l'Italie à deux doigts de ſa perte. La guerre ſanglante qui s'alluma entr'eux pour une bagatelle a duré pluſieurs ſiecles.*

** *Liſez dans l'hiſtoire des Papes Nicolas V. Jean XXII & Nicolas V. les ſuites terribles qu'a eu cette queſtion, ſi les Cordeliers ſont les maîtres du vin & du pain qu'ils mangent.*

pas tout à fait de même au-
trefois ; s'il n'y avoit pas
plus d'union dans le fond,
les effets de cette division
étoient du moins utiles ou
agreables à ceux qui en ap-
prenoient des nouvelles.
Les pieces d'Eloquence &
de Poësie passoient & re-
passoient les ponts & les
monts: M. Devizé profitoit
de ces manifestes, & le pu-
blic avoit la satisfaction de
s'en divertir. Aujourd'hui le
Mercure n'a pas le même
avantage ; chacun veut se
faire imprimer à part, &

l'on conclut de quatre vers
qu'on a faits, qu'on en peut
bien faire quatre autres, &
de là un livre.

Mais j'ai fait heureuse-
ment une découverte qui
me rassure ; & si l'on me
tient parole, je n'apprehen-
derai plus desormais la di-
sette des pieces de Poesie
où l'on m'a laissé jusqu'à
present. Les Muses qui
ont fait le plus de bruit
commencent à se reposer,
& Phebus a de nouveaux
éleves, dont les genies
heureux nous flatent de

nous charmer auſſi bien
qu'elles.

L'Academie donne tous
les deux ans un prix d'Elo-
quence & de Poëſie, & pre-
tend par là immortaliſer un
homme tous les deux ans.
Le ſujet du Poëme qui en a
remporté le dernier prix, eſt
la loüange du Roy à l'oc-
caſion du nouveau Chœur
de Nôtre Dame, conſtruit
par Loüis XIV. & promis
par Loüis XIII. Le prix eſt
un beau Groupe de bronze,
où l'on voit la Renommée
auprés de la Religion, & la

iPieté appuyée ſur un Genie.
Cette Ode n'a pas rem-
oporté le prix de l'Acade-
mmie, mais elle l'a bien diſ-
uputé. Ceux qui ont lû celle
pqu'on dit l'avoir merité, ne
eſſeront pas fâchez de lire
oxcelle-ci.

## ODE PRESENTE'E *à l'Academie Françoiſe pour la diſtribution des Prix de l'année* 1714.

DU Roy des Rois la
voix puiſſante

S'eſt fait entendre dans ces lieux.
L'or brille, la toile eſt vivante,
Le marbre s'anime à mes yeux.
Prêtreſſes de ce Sanctuaire,
La Paix, la Pieté ſincere,
La Foy ſouveraine des Rois,
Du Trés-Haut filles immortelles,
Raſſemblent en foule autour d'elles
Les arts animez par leurs voix.

O Vierges compagnes des juſtes,

Je vois deux Heros * proſ-
ternez,
Dépoüiller leur bandeaux
auguſtes,
Par vos mains tant de fois
ornez:
Mais quelle puiſſance celeſte
Imprime ſur leur front mo-
deſte
Cette ſupreme Majeſté,
Terrible & ſacré caractere,
Dans qui l'œil étonné re-
vere
Les traits de la Divinité.

* *Les deux Statuës de Loüis XIII. & de Loüis XIV. ſont aux deux côtez de l'Autel.*

L'un voua ces pompeux portiques,
Son fils vient de les élever.
O que de projets heroïques
Seul il eſt digne d'achever !
C'eſt lui, c'eſt ce ſage intrepide
Qui triomphe du ſort perfide,
Contre ſa vertu conjuré,
Et de la diſcorde étouffée *
Vient dreſſer un nouveau trophée
Sur l'Autel qu'il a conſacré.

* *La paix de l'Empereur faite dans le temps que le Chœur de Nôtre-Dame a été achevé.*

TTel autrefois la Cité sainte
VVit le plus sage des mortels
IDu Dieu qu'enferma son enceinte
DDresser les superbes autels.
SSa main redoutable & cherie
LLoin de sa paisible patrie
EEcartoit les troubles affreux,
EEt son autorité tranquile
SSur un peuple à lui seul docile
FFaisoit luire des jours heureux.

OO Toy, cher à nôtre memoire,

Puiſque Louis te doit le jour,
Deſcends du pur ſein de la gloire,
Des bons Rois immortel ſéjour ;
Revois ces rivages illuſtres
Où ton Fils depuis tant de luſtres
Porte ton ſceptre dans ſes mains.
Reconnois le aux vertus ſuprêmes
Qui ceignent de cent diadêmes
Son front reſpectable aux humains.

Viens, l'heresie insinuante,
Le duel armé par l'affront,
La revolte pâle & sanglante
Ici ne levent plus leur front.
Tu vis leur cohorte effrenée,
De leur haleine empoisonnée,
Souffler leur rage sur tes lis:
Leurs dents, leurs flecches sont brisées,
Et sur leurs têtes écrasées
Marche ton invincible Fils.

Viens sous cette voûte nouvelle,
De l'art ouvrage précieux;

Là brûle, allumé par ſon
zele,
L'encens que tu promis aux
Cieux.
Offre au Dieu que ſon cœur
revere
Ses vœux ardens, ſa foy
ſincere,
Humble tribut de pieté.
Voila les dons que tu de-
mandes;
Grand Dieu, ce ſont là les
offrandes
Que tu reçois dans ta bonté.

Les Rois ſont les vives ima-
ges

I Du Dieu qu'ils doivent ho-
norer ;
T Tous lui consacrent des
hommages,
O Combien peu sçavent l'a-
dorer ?
I Dans une offrande fas-
tueuse
S Souvent leur pieté pom-
peuse
A Au Ciel est un objet d'hor-
reur :
S Sur l'autel que l'orgüeil lui
dresse
I Je vois une main vangeresse
T Tracer l'arrêt de sa fureur.

Heureux le Roy que la
Couronne
N'ébloüit point de ſa ſplen-
deur ;
Qui, fidele au Dieu qui la
donne,
Oſe être humble dans ſa
grandeur ;
Qui donnant aux Rois des
exemples,
Au Seigneur éleve des
Temples,
Des aſiles aux malheureux ;
Dont la clairvoyante juſ-
tice
Démêle & confond l'arti-
fice

# De l'hypocrite tenebreux.

DAssiste avec lui sur le trô-
ne,
LLa sagesse est son ferme ap-
pui :
SSi sa fortune l'abandonne,
LLe Seigneur est toûjours à
lui.
SSes vertus seront couron-
nées
DD'une longue suite d'an-
nées,
TTrop courte encore à nos
souhaits,
EEt l'abondance dans ses
villes

*Octob.* 1714.

Fera germer ſes dons fer-
tiles
Cüeillis par les mains de la
paix.

*Priere pour le Roy.*

Toy qui formas Louis de
tes mains ſalutaires,
Pour augmenter ta gloire,
& pour combler nos
vœux,
Grand Dieu, qu'il ſoit en-
cor l'appui de nos
neveux,
Comme il fut celui de nos
peres.

Pourquoy me cherchez-
vous querelle, Monsieur**?
Vous passez pour avoir une
étude polie par un grand
usage du beau monde, où
la fortune vous a fait naître,
& où vôtre merite vous dis-
tingue. Cependant vous
vous déchaînez contre moi,
comme si à chaque instant
je donnois des soufflets à
Ronsard. Vous ne m'avez
pourtant jamais vû, je ne
vous connois pas, & à peine
sçavez-vous de quoy je suis
capable. Vous ai-je offen-
sé? ai-je mal parlé de vous?

Non : mais j'ai mis le tombeau de Boileau dans un de mes Journaux, & de là vous concluez & publiez que le Mercure eſt deteſtable, que vous ne le voulez plus lire, & qu'il n'y a point d'eſprit bien fait qui ne ſoit obligé en conſcience de le trouver tout de travers, comme vous. Je vous ſuis obligé de vos ſuffrages : mais ſi par malheur vous jettez les yeux ſur celui ci, & ſi vous y liſez la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, vous allez ſans doute dire de moy

dbien des belles choſes. Mes
ıtranſitions vont vous paroî-
ıtre *tirées aux cheveux*, mes
ɔévenemens dérangez, mon
ſtile épuiſé, & mes compa-
ſraiſons ridicules. Mais je
ɔreprendrai, s'il vous plaît,
ravec vous un des textes de
ſla Preface de mon premier
illivre, & en réponſe je vous
bdirai de bonne foy, que je
m'ai jamais ſongé à vous
ɔcontenter, ſi vous êtes du
ınombre de ces gens qui ne
ɔſe contentent jamais. J'e-
xxaminerois peut être da-
vvantage avec vous le fon-

dement de vos murmures, si je n'avois pas des comptes plus preſſez à rendre au public.

On appelloit autrefois le mois d'Octobre *Equus*, qui veut dire *cheval*, parce que ce mois étoit conſacré au Dieu Mars, & que chaque année, les premiers jours de ce mois, on lui immoloit un cheval. Il fut enſuite nommé Octobre par Romulus, ou Numa Pompilius : mais Tibere, à l'exemple de Celar & d'Auguſte, voulut changer les noms

les mois qui suivoient ceux
qu'on avoit consacrez à la
mémoire de ces Empereurs.
Tibere fit appeller Septem-
bre de son nom, *Tiberius*,
& Octobre *Livius*. De mê-
me Domitien voulant s'en-
nôler dans le Calendrier,
fit appeller Septembre,
*Germanicus*, & Octobre,
*Domitianus*. Mais on l'eut à
peine assassiné, que le Se-
nat fit casser non seulement
tous les Edits qu'on avoit
publiez sous son Empire,
mais que son nom fut ar-
raché de tous les monu-

mens où on l'avoit gravé, & que pour éteindre la memoire d'un ſi méchant homme, on rendit à ces mois les noms de Septembre & d'Octobre, qu'ils portoient avant que Tibere les changeât Cependant quelque temps aprés, le Senat ordonna que ces mêmes mois portaſſent les noms, l'un d'*Antonin*, & l'autre de *Fauſtine*, qu'ils ont porté, juſqu'à ce que les flateurs qui environnoient l'Empereur Commode, lui eurent conſeillé de changer le ſixiéme

ixiéme mois, qu'on appel-
oloit *Augustus*, d'Auguſte,
bde lui donner le ſien de
*Commode*; à Septembre ce-
ului d'*Hercule*, & à Octobre
celui d'*Invincible*, qu'il nom-
ma enſuite *Ælius*. Mais tous
xces mois qui avoient été
stant de fois changez, n'ont
conſervé aucun des noms
qu'on leur a donnez; &
malgré les Empereurs &
les temps, ils ont toûjours,
depuis Commode, porté
les noms qu'ils avoient ſous
le regne d'Auguſte. Octo-
bre eſt donc le dixiéme mois

de l'année, dans lequel on fait la vendange. C'eſt de ce mois que Maynard a dit dans ſes Epigrammes :

*Ci gît Jean, qui baiſſoit les yeux*
*A la rencontre des gens ſobres,*
*Et qui prioit ſouvent ſes Dieux*
*Que l'année eût pluſieurs Octobres.*

On dit proverbialement, quand Octobre prend fin, la Touſſaint eſt le matin. On l'appelle Octobre, parce que c'étoit le huitiéme mois du Celendrier Ro-

main. Paſſons maintenant aux nouvelles.

Le Prince Royal Electoral de Saxe, fils unique du Roy Auguſte, arriva au commencement du mois dernier à Paris, aprés avoir voyagé en Italie & en Allemagne. Vers la fin du même mois ce Prince fut à Fontainebleau, où il fut preſenté au Roy par Madame, accompagné du Palatin de Livonie & de pluſieurs autres Seigneurs. Ce Prince fut charmé de l'accüeil qu'il reçut du Roy,

auſſi bien que tous les Seigneurs qui l'accompagnoient.

La Reine Doüairiere de Pologne arriva à Lyon le 18. du mois d'Août, aprés avoir traverſé une partie de la Provence & tout le Dauphiné dans un coche d'eau, qu'on lui avoit preparé pour lui épargner les fatigues du voyage par terre. Elle deſcendit à l'Archevêché. A ſon débarquement M. le Maréchal de Villeroy fut la complimenter. Il lui donna la main juſqu'à ſa

chaise à porteurs. Il fut accompagné de M. l'Intendant, & de M. le Prevôt des Marchands, suivi de tout le Corps des Echevins de Lyon, qui harangua aussi Sa Majesté Polonoise avant qu'elle débarquât. Elle avoit avec elle la jeune Princesse de Sobieski sa petite-fille. Elle partit de Lyon en litiere le 29. & la Princesse Sobieski dans une autre avec sa Gouvernante. Sa Majesté Polonoise s'embarqua à Roüanne sur la Loire, & fut accompagnée de

M. le Maréchal de Villeroy, & de plus de trente carosses, qui la suivirent plus d'une lieuë hors des portes de la ville. Le 11. Septembre elle arriva à Nevers, où elle fut reçûë au bruit du canon par le Corps de Ville en robe rouge, les habitans étant sous les armes, & elle en partit le 12. pour aller à Blois.

Il y a certains articles de nouvelles où le precieux langage du Journal de Verdun se presente malgré moy à mon imagination. En-

ter'autres sur celles qu'il de-
dit bite de Vienne : * *On ajoû-*
*te*, dit-il, *qu'il y étoit arrivé*
*des Commissaires pour y rece-*
*voir des remises que les Ban-*
*quiers de Hambourg & de*
*Hollande y ont fait faire pour*
*le service* 1 *du Roy de Suede.*
*M. Hysteen, qui reside depuis*
*quelque temps à Petri-Varadin par ordre de Sa Majesté*
*Suedoise, doit faire la destina-*
*tion* 2 *de cet argent : mais jus-*
*qu'à ce qu'on ait avis de l'arri-*
*vée de ce Prince sur les Etats*
*des Princes Chrétiens, on ap-*

* Page 278.

*prebendera toûjours que'que nouvel acroc de l'inconſtante* 3 *varieté drs Infideles.*

Que veut-il dire par ces mots de ſervice 1, de faire la deſtination 2, & d'acroc de l'inconſtante 3 varieté, &c. Parle-t-il François ou Allobroge ? & pourquoy tient-il le même langage par tout ?

Il eſt neanmoins conſtant que le départ du Roy de Suede de Demir-Tcoa eſt mandé de tant d'endroits differens, qu'on n'oſe preſque plus en douter. Les der-

nnieres lettres de Vienne le
confirment, & ajoûtent que
ce Prince traverſera *incog-*
*nitò* les Pays Hereditaires
de l'Empereur, qui a don-
né ordre qu'on regalât par
tout Sa Majeſté Suedoiſe,
& qu'on lui donnât dans
tous les lieux de ſon paſſage
des marques réelles d'une
amitié & d'une intelligence
parfaite. Le Comte de Vill-
lek étoit à la veille de partir
pour la Hongrie, afin d'y
recevoir ce Monarque de
la part de l'Empereur, dont
une partie des équipages a

pris depuis quelques jours la route de Presbourg. Le départ de Sa Majesté Imperiale pour Presbourg est fixé au 10. cependant elle a ordonné à la Chancellerie de la Cour de Hongrie de disposer toute chose pour la conclusion de la Diete, & d'assister au couronnement de l'Imperatrice en qualité de Reine de Hongrie.

On écrit de Varsovie, que le 2. de ce mois le Roy de Pologne fit la revûë de ses Gardes à pied ; que le General Cyan marchera

overs le Palatinat de Sando-
rmir avec les Gardes à che-
swal, & qu'il se joindra aux
troupes Saxonnes qui y
ssont, plus de huit mille hom-
mes de la Noblesse de Po-
logne étant déja montez à
cheval. Le Roy fait assem-
bler toutes ses troupes &
son artillerie; & nonobstant
lla diserte, qui est grande en
ce pays, & dans les Pro-
vvinces les plus fertiles du
Royaume, il fait faire de
grands amas de fourrages,
d'avoines, de blez, pour la
subsistance de son armée.

On dit qu'il a dessein de s'avancer à Cosmice, au deçà de Steczica, afin d'y être à portée d'observer les desseins de la Noblesse. Les Dietes des Palatinats de Masovie & de Kalisch se sont separées sans avoir pris aucunes resolutions. Ainsi on voit encore peu de disposition au rétablissement d'une pafaite tranquilité dans ce Royaume.

On mande de Madrid, que le 27. du mois dernier le Roy alla du Pardo à l'Eglise de Nôtre-Dame d'*A*-

ɔocha, où le *Te Deum* fut
dhanté en presence des
ıGrands, qui s'y étoient ren-
ıus pour rendre graces à
iOieu de la prise de Barce-
ıone, & des heureux succés
ɔ.e la guerre de Catalogne,
ɔlont on trouvera le détail
ılans la suite de ce Journal.

Les dernieres lettres de
)Rome portent qu'entr'au-
ɔres audiences considera-
Ioles que le Pape avoit don-
ɔiées, malgré ses infirmitez
ıqui continuent toûjours,
A. Ambassadeur de Malthe
n'en avoit eu une de Sa Sain-

teté, dans laquelle il lui
avoit donné à connoître
que les Chevaliers de cet
Ordre prenoient ombrage
de l'armement naval des
Turcs, qui intrigue auſſi
beaucoup les Venitiens. On
écrit de Veniſe, que l'équi-
page du vaiſſeau l'*Union*,
arrivé de Smirne, a rap-
porté que trois Bachas de
la petite Aſie s'étant revol-
tez, avoient mis 50. ou 60.
mille hommes en campa-
gne, & qu'ils demandoient
la tête du Grand Viſir. Si
cette revolte ſe confirme,

Il·lle donnera de l'occupa-
ɔiion au Divan, qui paroiſ-
ꝯoit diſpoſé à rompre avec
uquelque puiſſance voiſine;
ꝯoint à cela qu'elle empê-
chera l'arrivée des cara-
ɐvanes de Perſe à Smirne.

) On écrit de Londres, que
æ Roy continuë à faire de
rrands changemens dans
ɐes Charges. Celle de Capi-
ɐaine general des troupes
l'Ecoſſe a été donnée au
Ouc d'Argyle, avec le Gou-
ɔernement du château d'E-
ilimbourg, & celui de Port
Mahon. Le Duc de Mont-

rosse a été fait Secretaire d'Etat pour l'Ecosse, à la place du Comte de Maar. Le Duc de Roxborough a été fait Garde du Sceau Privé du même pays, à la place du Duc d'Athol. Le Marquis d'Annandale a eu la Charge de Chancelier que possedoit le Comte de Finlater & de Seafiel. Le Duc de Schrevvsbury a demandé à se demettre de la Charge de Grand Tresorier, & on croit que la Tresorerie sera administrée par cinq Commissaires. Le Duc de Somerset

mmerset pretendoit à la Char-
gge de premier Gentilhom-
me de la Chambre : mais il
a accepté la Charge de
grand Ecuyer qu'on lui of-
froit. Milord Marlboroug,
outre la Charge de Capi-
staine general des forces
d'Angleterre, a encore ob-
tenu celle de Colonel du
premier regiment des Gar-
des, & celle de grand Maî-
tre de l'artillerie. Le Comte
de Sunderland son gendre,
qui a été fait Viceroy d'Ir-
lande, a ordre de partir au
plûtôt, pour aller prendre

poſſeſſion de ſon Gouvernement.

Les lettres de Lisbonne du 14. du mois dernier portent qu'on y attendoit avec impatience la flote du Breſil, au devant de laquelle on avoit envoyé quatre vaiſſeaux de guerre, pour la mettre à couvert des Corſaires d'Alger & de Salé qui ſont en mer.

Aprés tant de nouvelles generales, dont je croy (qu'à l'exception d'un petit nombre de zelez partiſans qu'elles ont) le public

fait auſſi peu de cas que des
vers du Poëte ſans fard,
n'eſt ce pas dommage de
n'avoir pas au moins une
hiſtoriette à raconter? Oui:
mais ce n'eſt pas ma faute,
& j'ai tant d'autres choſes à
mettre dans le Journal de
ce mois, que je n'ai ni le
temps d'en faire une, ni de
place pour la mettre. Voila
deux aſſez mauvaiſes rai-
ſons pour ſe diſpenſer d'a-
muſer le lecteur. Vaillent
que vaillent, il faut pour-
tant qu'elles paſſent. Ce-
pendant j'apperçoy ſur ma

table un paquet fermé qu'on vient de m'apporter. Voyons ce qu'il contient. Fort bien. Lisons toûjours.

*Je suis, Monsieur, un vrai Diego Lucifuge.* Consolez-vous, Mesdames, voila à peu prés vôtre affaire. Continuons.

*J'ai naturellement un penchant extraordinaire pour les avantures nocturnes.* Jusqu'ici cet homme-là ne ressemble pas mal à un voleur de nuit. *Mon nom & ma famille n'ont rien à démêler avec le recit que je vais vous faire.* Et que

t m'importe? De grace, Mon-
t ſieur Lucifuge, laiſſez là
v vos digreſſions, & achevez
v vôtre hiſtoire.

Rien n'eſt plus extraor-
o dinaire que la varieté preſ-
o que infinie d'évenemens,
o que le ſort a, pour ainſi
b dire, fait naître ſous mes
q pas. Je vous en donnerai le
b détail quand il vous plaira.
) Contentez-vous en atten-
b dant, pour aujourd'hui, de
lla derniere de mes avan-
ıtures.

Il y a environ ſix mois
pque retournant par le ba-

teau de Melun à Paris, je
me trouvai par hazard au-
prés de deux hommes, dont
l'un dit à l'autre : Toute la
proviſion que nous avions
faite eſt, grace à Dieu,
conſommée. Nous voila
bien guedez ; dormons,
mon ami, auſſi bien je croy
que cette nuit nous ne ſon-
gerons guere à nous repo-
ſer. En effet ils s'endormi-
rent de leur côté, & moy
du mien. Vers les ſept heu-
res du ſoir ils ſe reparle-
rent, & j'entendis enfin qu'-
ils ſe diſoient tout bas : Mais

si le Portier de l'Hôtel de*...
s'est enyvré aujourd'hui
comme à son ordinaire,
nous ne tenons rien. A te
dire vrai, reprit l'un d'eux,
je n'en serois pas fâché, &
il faut que tu sois bien fou
pour exposer une si belle
femme à de si grands ris-
ques. Je suis inconstant &
fidele selon l'occasion : mais
amoureux à la rage, quand
je me mêle d'aimer. J'aime,
& malgré les excés dont je
suis capable, je ne voudrois
pas, comme toy, mettre
l'objet qui me seroit le plus

cher à une ſi terrible épreuve. Bon, répondit l'autre, tu te moques, ton imagination timide s'effraye d'une bagatelle ; & de deux choſes l'une, ou tu comprends mal la facilité que je trouve à executer ce que j'entreprends, ou tu veux retirer la parole que tu m'as donnée de me ſervir de ſecond juſqu'à la fin de cette avanture. Mais écoute. A minuit juſte elle ſortira de ſa chambre ſans faire de bruit ; elle montera au grenier,

nnier, elle ſe fera une cein-
ture de la corde qui ſert à
monter le foin. Le portier,
pqui enrage de ne pas avoir
lla clef de ſa maiſon la nuit,
&& qui m'a promis de me
rendre tous les ſervices ima-
ginables, la deſcendra dou-
cement, avec l'aide de la
poulie qui eſt au deſſus de
la fenêtre du grenier ; je la
recevrai dans mes bras, &
je la mettrai dans un lieu ſi
ſecret, & ſi propre à ſa ſû-
reté, que tout m'y répon-
dra d'elle. Mais ſonges tu,
reprit l'ami ſage, aux ſuites

d'une affaire ſi dangereuſe ? Quels diſcours ne va-t-on pas tenir ? Quels bruits ne va-t-on pas répandre contre cette malheureuſe femme ? N'a-t-elle pas un mari, des parens à redouter ? Voila juſtement, dit l'autre en colere, les bourreaux des mains de qui je veux l'arracher. En un mot veux-tu me ſeconder, ou non ? Je veux tout ce que tu voudras, reprit le donneur d'avis : mais j'ai mauvaiſe opinion de tout ceci, & je ſerai bien ſurpris ſi le ſuccés

répond à mon attente.

Je connoissois indifferement & la maison & la Dame dont ces Messieurs venoient de parler ; j'étois pourtant alors mediocrement touché de sa beauté : mais au discours de ces inconnus, la bonne grace avec laquelle il me parut qu'elle donnoit dans l'avanture, m'en rendit sur le champ éperdûment amoureux. Je conçus enfin le dessein de leur enlever leur proye, & toutes mes reflexions faites, voici com-

me je m'y pris.

Je devois en arrivant à Paris souper avec deux Piemontois, qui le lendemain matin étoient obligez de s'embarquer dans la diligence de Lyon pour retourner dans leur pays. Dés que je fus prés des Jesuites de la ruë saint Antoine, j'entrai chez un loüeur de carosses de remise, où j'en pris un, qui me mena chez un Traiteur qui demeure auprés de l'Abbaye saint Germain. C'étoit là où mes ceux étrangers m'avoient

donné rendez-vous. Les affaires qu'ils avoient à me communiquer les avoient dispensez d'inviter d'autre tiers, ni de quarts à souper avec eux Je leur abandonnai plusieurs articles considerables des choses dont il étoit question entre nous, en faveur de la partie que je meditois, & dont je voulois qu'ils fussent avec moy. D'ailleurs j'étois sûr d'eux, & quoique je ne sois point timide, je doutois moins de leur courage que de ma resolution. Cepen-

dant, ſans leur faire part du deſſein que j'avois ſur la Dame dont il s'agiſſoit, je leur dis que je comptois qu'ils m'alloient rendre dans une heure un ſervice d'où dépendoit tout le repos de ma vie; qu'il y avoit à deux cens pas de la maiſon où nous ſoupions une ruë que je leur nommai, & qu'au coin de cette ruë deux hommes devoient deſcendre de caroſſe pour ſe mettre en embuſcade dans le voiſinage; qu'il n'étoit en un mot queſtion que

d'arriver dans ce quartier-
là avant eux, de les enve-
loper, & de les saisir com-
me des malfaicteurs au nom
de la justice & du Roy, dans
le moment qu'ils descen-
droient de carosse ; que
rien enfin n'étoit plus facile
que cette proposition, pour-
veu qu'elle fût executée
avec toute la diligence pos-
sible ; qu'il faloit seulement
faire provision de cordes
pour les lier aprés les avoir
desarmez, les promener,
& les laisser dans un quar-
tier perdu ; que pendant le

temps qu'ils les retiendroient, juſqu'à ce qu'ils les miſſent en liberté, j'aurois le loiſir de faire à mon aiſe une autre affaire, dont le ſecret étoit pour moy d'une conſequence infinie.

Nous ſçavons trop, me dirent-ils tous deux, juſqu'où s'étendent les droits de l'amitié, pour vouloir vous l'arracher, & nous ſommes prêts à faire aveuglément tout ce qu'il vous plaira exiger de nous. Partons, leur dis je, mes amis, nous n'avons pas de temps

é à perdre, & contentez-vous
l ſeulement d'apprendre que
l les amans ne ſont point chi-
o ches des momens qu'ils
o conſacrent à l'amour.

Il étoit environ onze
l heures & demie lorſque
i nous arrivâmes au gîte. Un
i inſtant aprés nous enten-
o dîmes un caroſſe qui venoit
s au pas des chevaux ; c'étoit
juſtement celui que nous
s attendions. Dés qu'il fut
arrêté, & que les deux in-
connus en furent deſcen-
dus, nous nous jettâmes ſur
eux à la faveur de la nuit,

nous les desarmâmes sans bruit, nous les fîmes remonter dans le même carosse ; & un coquin de laquais de l'un de mes Piemontois, qui avoit une grande épée, se plaça à côté du cocher, à qui il dit de foüetter droit à la Bastille. Cependant j'attendis tranquilement qu'on fît joüer la poulie, qui joüa enfin à minuit sonné. Je reçus la Dame dans mes bras, je la partai dans mon carosse, où mon valet m'attendoit, & je me fis mener auprés de

la Place des Victoires, où
le demeure, aprés avoir eu
éanmoins la précaution de
faire arrêter mon cocher à
quelques pas de ma mai-
on.

Un instant aprés que la
Dame fut entrée dans le
s:arosse, elle reconnut bien
que je n'étois point l'hom-
me à qui elle avoit donné
le rendez-vous : mais com-
me il ne lui importoit guére
ntre les mains de qui elle
ombât, & qu'elle auroit
mieux aimé aller en enfer
que retourner avec son ma-

ri, elle ne me parut que mediocrement alarmée de la mépriſe.

Cependant dés que nous fûmes chez moy, & qu'elle y eut un peu repris ſes eſprits, je lui contai tout ce qui m'étoit arrivé avec mes avanturiers du bateau. Mon recit la fit rire, & elle m'avoüa, un moment aprés, qu'elle n'étoit point fâchée du ſuccés qu'avoit eu leur indiſcretion ; qu'au contraire elle s'imaginoit être beaucoup plus en ſûreté chez moy, de qui perſonne

de sa famille n'avoit lieu de
se méfier ; au lieu que les
premiers soupçons de ceux
qui s'interessoient en elle
ne manqueroient pas de
tomber sur l'un de ces deux
inconnus, que mes Piemon-
tois venoient de laisser à de-
mi morts & à pied entre la
Place Royale & la Bastille.
Elle me conta ensuite l'his-
toire de sa desunion avec
son mari, ses emportemens,
ses brutalitez, ses jalousies ;
elle soûpira, pleura, gemit,
& m'attendrit tout mon
Maoul. Je lui fis à mon tour

les plus belles proteſtations
du monde, je lui promis de
la ſervir, & de l'aimer juſ-
qu'au tombeau. Enfin elle
ſe deshabilla, ſe coucha &
dormit. J'eus l'honneur de
la délaſſer. Elle reſta huit
jours chez moy, au bout
deſquels elle commença à
s'ennuyer : elle me dit qu'-
elle étoit rebutée de la vie
qu'elle menoit, & qu'elle
vouloit ſe retirer dans une
Communauté à quelques
lieuës d'ici, où elle eſt
maintenant en paix, en
lieſſe & en ſanté, que je

qprie Dieu de lui conſerver
llong temps.

Si quelques douzaines
bd'avantures, à peu prés auſſi
boriginales que celle ci, ſont
bde vôtre goût, aſſurez m'en
bdans vôtre premier Jour-
nal, & vous verrez dans la
ſuite comme vous ſerez
ſervi.

*Oui, Monſieur Diego Lu-*
*cifuge, j'ai lû avec plaiſir vô-*
*tre manuſcrit, & je n'y ai*
*rien trouvé qui puiſſe en em-*
*pêcher l'impreſſion.*

MERCURE.

Quelle raiſon avez-vous,

Mademoiſelle, pour vouloir me mettre ainſi à la plus grande épreuve du monde ? Vous exigez de moy une lettre tendre & ſçavante ; je ſuis prêt à vous en envoyer un cent ſur tous les ſujets qui ſe preſenteront à vôtre idée : mais vous ne vous contentez pas de cette offre, vous vous obſtinez à me forcer de vous en écrire une dans mon Journal. Il faut que vous ſoyez dégoûtée de mes manuſcrits, puiſque vous me condamnez à faire imprimer vôtre capri-

caprice, & que vous m'aſ-
ſurez que cette complai-
ſance fera plus d'impreſſion
ſur vôtre cœur, que tout ce
que je vous ai écrit. Eſt-il
poſſible que je n'aye jamais
pû vous faire comprendre
à quoy vous m'expoſez, &
qu'il faille, pour ma juſtifi-
cation, que j'entre avec
vous, en preſence de tout
le monde, dans le détail
du ridicule de la plûpart
des lettres galantes ? Elles
ſont ordinairement rem-
plies d'un galimatias perpe-
tuel, de cœur, d'eſprit, de

beauté, de delicateſſe, de tranſports, de charmes, de ſoûpirs & de larmes, dont le public n'a que faire.

Demandez, Mademoiſelle, à M. & à Madame de... s'ils ne voudroient pas pour quelque choſe de bon ne s'être jamais aviſez de faire imprimer de pareilles lettres Je me ſerois bien gardé moy-même de les imiter, pour m'en repentir, ſi, outre les avantages que vous avez ſur toutes les belles, dont ils ont écrit galamment les demandes & les réponſes,

* *Et ſi malgré le feu dont mon cœur eſt épris*,

un de mes Imprimeurs ne m'avoit pas envoyé dire ce matin qu'il lui reſtoit, au milieu du Journal de ce mois, huit pages à remplir. Cet aveu, qui n'eſt guere honnête, vous empêchera du moins de vous vanter du ſacrifice que je vous fais. Je ne vous déroberois pas ainſi la moitié du plaiſir dont vous vous êtes flatée, en arrachant de moy une promeſſe imprudente, ſi je n'é-

* *Alcibiades, Tragedie. Capiſtron.*

tois perſuadé, quoique je vous aime autant que vous voulez être aimée, que vôtre conquête ne fait pas aſſez d'honneur à vôtre eſprit.

Vous me demandez encore des vers ; je n'en ai point de tendres à vous envoyer : mais j'en découvre heureuſement ſur ma table une piece qui ira à merveille dans une lettre galante. Vous aimez les concerts, contentez vous, *vous en allez voir un flotant au gré de l'eau.* Ces vers ont été preſentez au Roy par le

Sieur du Perrier le 7. de ce
mois, au ſujet de la muſi-
que que Sa Majeſté donna
ce même jour ſur le Canal
de Fontainebleau.

Quel cortege brillant ! quelle
foule nombreuſe !
Grand Roy, jamais la Cour ne
parut plus pompeuſe,
Et jamais nul concert flotant
au gré de l'eau
N'offrit à nos regards de ſpec-
tacle ſi beau.

L'ardeur qu'on a de voir tant
de magnificence,
De Princes étrangers attire
une affluence;
Et ces Heros ſuivant leur in-
clination,

Joignent à nos reſpects leur
admiration.
Charmez que ta douceur ait
terminé la guerre,
Ils ont volé vers toy pour joüir
de la paix.
Grand Roy, qu'elle dure à ja-
mais,
Et que le reſte de la terre
Ne parle plus que des bienfaits
Dont tu vas combler tes ſujets.

*PRIERE.*

Ciel! maître des deſtinées,
Prête à LOUIS ton ſecours,
Et pour prolonger ſes jours,
Retranche de nos années.

Je ſuis, Mademoiſelle,
vôtre, &c.

Rendons maintenant, s'il vous plaît, Meſſieurs, la converſation generale.

*Extrait d'un Discours prononcé par le R. P. Feüilletau, Superieur des Barnabites, à la Profession de Dom Marc-René Dubuisson de la Bruneliere, parent de M. d'Argenson.*

Imitez dans l'état saint que vous allez embrasser le grand Magistrat à qui vous avez l'honneur d'appartenir, & qui vous tient ici lieu de pere; si zelé pour le service du Roy dans la Police, si respecté dans le monde

par ſon autorité, ſa fermeté & ſon zele ; temperé par ſa ſageſſe, & ſon attention pour le bien public, & le bon ordre qu'il fait regner par tout ; ſi fidele à Dieu par une pieté ſage & éclairée, par des ſoins infatigables pour les pauvres, qu'il ſoulage en tant de manieres ; par tant de vertus qui édifient l'Egliſe, pour l'avantage des Egliſes même, qu'il repare par tout dés qu'il en connoît les beſoins, & qui s'étendront peut-être juſques ſur la nôtre par ſa charité.

Ic

Je ne crains point qu'on me ſçache mauvais gré d'avoir differé juſqu'à preſent à parler du Teſtament du Roy, que Sa Majeſté envoya il y a deux mois à ſon Parlement. C'eſt un dépoſt ſacré auquel j'ay crû ne devoir point toucher; & dont je me garderois bien encore d'approcher une main profane, ſi je n'avois pas reçû depuis peu la copie d'une Lettre que Monſieur le Procureur General du Parlement de Paris a écrit ſur ce ſujet. Je n'apprehende point d'en parler aprés luy. En voicy

la ſubſtance.

Nous vous apportons, Meſſieurs, un Edit du Roy, un paquet cacheté, & une Lettre de cachet ; le Roy par ſon Edit ordonne le dépôt ſeur, & ſecret dudit paquet, ſur lequel eſt écrit de ſa propre main : *Cecy eſt noſtre Teſtament.* Signé, LOUIS.

Dans ſon Teſtament le Roy nomme un Conſeil de Régence, & diſpoſe de toutes ſes volontez à cet égard.

Nous ne pouvons aſſez admirer le courage & la bonté du Roy, qui, dans un âge

avancé, & par une ſuite naturelle de la fermeté qu'il marque dans toutes les actions de ſa vie, enviſage ſans fraïeur le moment fatal de la mort, & ſain de ſon eſprit, vient de conſummer un ouvrage qui inſpire de la crainte à tous les hommes, pour aſſurer la Couronne à ſon arriere petit fils, le repos & la tranquillité de ſon Etat, & le bonheur de ſes fideles Sujets; il veut bien nous en rendre depoſitaires, en nous honorant toûjours de la même confiance qu'il nous a marqué dans tous les temps;

heureux, ſi le Ciel par une grace particuliere daigne rendre toutes les ſages précautions du Roy inutiles en luy conſervant ſes jours, du moins juſqu'au temps de la majorité de ſon arriere petit fils, & les étendant même au delà des bornes ordinaires. Nous ne doutons pas qu'aprés l'enregiſtrement dudit Edit, & le dépôt dudit Teſtament, la Cour ne rende au Roy de tres humbles actions de graces de ſa bonté & de ſa confiance particuliere pour ſon Parlement.

Les conclusions de Monsieur le Procureur General tendent à ce qu'il y ait un lieu particulier au Greffe de la Cour pour le dépôt dudit Testament, lequel sera fermé de trois clefs, dont l'une sera mise entre les mains de Messire Jean-Antoine de Mesmes, Premier Président; la seconde entre les mains de luy Procureur General du Roy; & la troisiéme entre les mains de Nicolas Dongois, Greffier en chef de la Cour; procés-verbal préalablement dressé de l'état dudit lieu, & de tout ce

qui ſe paſſera lors dudit dépôt pardevant le Premier Préſident & moy Procureur General du Roy.

L'Edit porte en ſubſtance que le Roy ayant eu la douleur de perdre preſque dans le même temps ſes fils & petits fils qui étoient ſon eſperance & celle de ſon peuple, il voit ſa Couronne devoluë de plein droit à M. le Dauphin ſon arriere petit fils qui eſt encore dans un âge tres-tendre ; & comme il craint d'eſtre prevenu par ce moment fatal, il ſouhaite par

une ſage prévoyance preſcri-
re toutes les meſures qu'il
conviendra alors prendre
pour affermir la Couronne à
ſon arriere petit fils & main-
tenir en même temps la tran-
quillité de ſon Royaume, il a
fait ſon Teſtament ſuſcrit de
ſa main, dans lequel il declare
ſa volonté pour la Regence
& ſon Conſeil; il défend de
l'ouvrir pour quelques cauſes
& prétexte que ce ſoit, avant
ſon decés, & veut aprés ice-
luy que les Princes de ſon Sang
& les Pairs du Royaume ſe
rendent à ſon Parlement, &

que toutes les Chambres assemblées il soit fait ouverture de son Testament, pour estre ensuite par la Regence envoyé des *Duplicata* dudit Testament aux autres Parlements du Royaume.

Je croy qu'à la suite de cette Lettre de Monsieur le Procureur General, rien ne convient mieux qu'une Ode Anacréontique que M. de la Monnoye de l'Académie Françoise a faite pour Madame la Procureuse Generale qui venoit d'accoucher d'un fils, & qui avoit esté un peu aupara-

vant maltraitée de la petite verole.

# ODE.

*Amour étant ſur le ſein de*
*Venus*
*D'Ageſilas vit l'Epouſe*
*n'a guere,*
*Et luy trouvant des graces*
*tant & plus*
*Vola vers elle, en diſant*
*c'eſt ma mere.*
*Piquée au vif, la Reine de*
*Cithere*

*Voulut d'abord frapper le*
*deſerteur,*
*Luy prompt ſe ſauve aux*
*cheveux de la belle,*
*Laſetapit, Venus entre en*
*fureur,*
*Et ne pouvant ſouffrir qu'-*
*une mortelle*
*Oſe luy faire un ſi ſanglant*
*affront,*
*Luy ſaute aux yeux dans*
*l'excés de ſa rage,*
*Et luy portant les ongles*
*au viſage,*
*Luy defigure & la joüe &*
*le front,*

*Ny plus ny moins qu'aprés*
*un grand orage,*
*Dans un parterre on voit*
*roſes & lys*
*En maint endroits par la*
*grelle meurtris.*
*Le pauvre amour cauſe de*
*cet outrage,*
*Menoit grand deüil, per-*
*çoit l'air de ſes cris;*
*Mais quand Venus aprés*
*ce bel ouvrage*
*S'en fût partie, & qu'il vit*
*le ravage*
*Qu'elle avoit fait, ce fut*
*encore pis.*

*Saisi d'horreur de l'affreuse*
*vengeance,*
*Il en fremit, bien avisé*
*pourtant,*
*Pas ne s'en tint à longue*
*doleance,*
*Mû de pitié, l'officieux*
*enfant*
*Prés de la Dame use de*
*doux langage,*
*La rafraîchit du vent de*
*son plumage,*
*D'un doigt leger en guise*
*de pinceau*
*Il applanit les sillons de la*
*peau,*

*Puis appellant par un der-*
*nier remede*
*Les petits Dieux ſes freres*
*à ſon aide,*
*Artiſtement les niche dans*
*les trous*
*Qu'avoit creuſez la Déeſſe*
*en courroux.*
*Qui le croiroit ! ô cure ſans*
*pareille ?*
*L'aimable Epouſe aux*
*yeux de ſon Epoux*
*Plus que jamais parut*
*fraîche & vermeille,*
*Et pour ſurcroît de bon-*
*heur mit au jour*

## *Un bel enfant tout semblable à l'Amour.*

Les voyages ne coutent rien à un homme qui en a fait, & qui en sçait faire, il n'y a qu'un pas pour luy du Mont Parnasse aux Monts Pyrenées Les Geographes n'en conviendront pas; cependant en voicy la preuve.

*Extrait d'une Lettre de Bayonne du 19. Septembre.*

*Dona Maria Angela* âgée de 99. ans est morte ces jours-

cy au ſervice de la Reine Doüairiere d'Eſpagne, au Caſtel de Lozaque, proche de Bayonne : c'eſt une maiſon qui appartient au ſieur Lopés des Heureaux, Lieutenant General, Civil & Criminel de Bayonne, où la Reine Doüairiere d'Eſpagne va paſſer tous les Eſté. Cette *Dona Maria Angela* a eſté auſſi au ſervice de l'Infante Marie-Thereſe d'Eſpagne, & de Madame Loüiſe Reine d'Eſpagne auſſi.

La Reine Doüairiere d'Eſpagne a donné une magnifique feſte à Bayonne à l'arri-

vée de M. le Marquis de Villa Garcia, Envoyé du Roy d'Eſpagne, pour luy faire part de ſon mariage. Il y a eu pendant huit jours des bals, table ouverte & ſuperbe, chaſſes, jeu, & toutes ſortes de plaiſirs ; le Palais étoit éclairé dedans & dehors de bougies & de flambeaux durant ledit temps, avec des ſalves de boites & de toute l'artillerie. La Muſique n'y a pas été épargnée. M. le Cardinal del Judicé venant de Paris y aſſiſta, auſſi bien que le Prince Pio venant de Madrid, & l'Ambaſſadeur & Ambaſſadrice

baſſadrice de Portugal, M. le Comte de Liveria, à tous leſquels Sa Majeſté Doüairiere a fait des preſens magnifiques en pierreries, & tabatieres d'or enrichies de diamans.

Le fonds de cette nouvelle a tant de rapport avec celle qui la precede, que la date ſeule des lieux en peut faire la difference. L'une traite de la reception diſtinguée que la Reine Doüairiere d'Eſpagne a faite au Marquis de Villa Garcia Envoyé du Roy, pour luy faire part de ſon Mariage avec la Princeſſe de Parme, & celle-

cy des magnifiques Ceremonies de ce Mariage.

*A Parme.*

Le 7. de ce mois aprés l'arrivée d'un Courrier d'Espagne qui apporta à la Princesse le Portrait du Roy d'Espagne, avec un nouveau present de six mille pistoles pour les épingles, & la nouvelle de l'ordre envoyé à la Flore pour se rendre à Sestri, on prit le jour du 15. pour l'entrée solemnelle du Cardinal Gozzadini, Legat; celuy du 16. pour la fonc-

ɪtion du Mariage ; le 17. pour
llès visites de congé du Car-
bdinal ; le 18. pour son départ,
3& le 19. pour celuy de la Rei-
ɪne. Le Cardinal Legat partit
lle 14. des confins du Bolonois,
3& se rendit le soir dans ceux
bde l'Etat de Parme, sans s'ar-
ɪrester à celuy de Modene. Il
llogea dans deux maisons de
bcampagne, qu'on luy avoit
ɪmagnifiquement preparées. Le
llendemain 15. il continua son
vvoyage, & fut receu par le
lDuc de Parme à trois mille
bde la Ville, & laissé à dîner
bdans la Chartreuse, où tout

eſtoit auſſi preparé par ordre du Prince. L'apreſdinée il ſe rendit, & s'arreſta à cent pas des portes de la Ville, où il trouva une Chapelle, & un appartement dreſſez, afin de ſe mettre dans ſes grands habits de Ceremonie, qu'on appelle, *Cappa magna*, & donner lieu à ſon Equipage, & à ſa ſuite qui eſt de cinq cent perſonnes, de ſe mettre en état pour la Cavalcade, laquelle ſe fit dans cet ordre.

Quatre Courriers du Duc de Parme, ſes Trompettes, un Officier de ſes Gardes du

Corps à la teſte d'un détachement des Gardes ; le Maréchal de Logis du Cardinal Legat ; ſes Trompettes ; vingt-quatre Mulets chargez de ſon bagage ; ſa Litiere ; ſon Maiſtre d'écurie ; ſa Chaiſe à Porteurs ; le Maiſtre de ſa Garderobe avec un Valet de chambre, & ſa valiſe ; les Domeſtiques des Evêques, & des Prelats qui accompagnoient le Cardinal ; ſes Aumôniers, ſes Gentilhommes ; & ſes Domeſtiques deux à deux ; ſoixante Gentilhommes, ou perſonnes de qualité, qui accompa-

gnoient le Cardinal, un à un; mais chacun entre deux Gentilhommes de la Chambre du Duc de Parme, tous en habits de manteau de tres riches étoffes, & garnis de dentelles d'or, d'argent, ou de soye noire; le Clergé & le Chapitre; les Huissiers portant leurs Masses; le Maistre des Ceremonies du Pape. La Croix de la Legation, douze Pages du Cardinal; seize Estafiers, & Palefreniers à pied, & ceux des Gentilhommes de sa suite, & de son accompagnement au nombre de trois cent. Au

Pont-Levis de la Ville, le Dais de brocard d'argent, porté par huit Gentilhommes, qu'on appelle les anciens de la Ville, ſous lequel il fut receu & entra dans la Ville en compagnie du Cardinal Acquaviva, & du Duc de Parme, tres ſuperbement vêtu & monté; enſuite du Dais trente-ſix Pages du Duc de Parme; ſix-vingt de ſes Gens de livrée; les Maiſtres de Chambre; le Grand Ecuyer du Duc de Parme; ſes Ecuyers; ceux des Cardinaux; des Evêques; des Prelats; & les Magiſtrats

de la Ville. Le reſte des Gardes ferma la Cavalcade, aprés laquelle venoient le Caroſſe du Corps de la Princeſſe, appellé déja celuy de la Reine, celuy du Corps du Cardinal Legat ; celuy du Cardinal Acquaviva, celuy du Duc de Parme, & celuy du Prince de Parme. Vingt cinq Caroſſes du Cortege noble du Cardinal Legat, compoſé de Gentilhommes de Bologne, & de l'Etat de l'Egliſe, quatre Caroſſes du Cortege noble du Cardinal Acquaviva, quarante-huit caroſſes de celuy du

Duc

Duc de Parme, quatre de celuy du Prince de Parme, fix caroſſes du Cardinal Legat pour ſes Domeſtiques, deux pour ceux du Cardinal Acquaviva, dix huit du Duc de Parme pour ſes Officiers, & trois du Prince pour les ſiens.

De la Porte par où on entra dans la Ville, la Cavalcade ſe fit par la grande & magnifique ruë, appellée de Saint Michel, toute bordée à pluſieurs rangs de Troupes, autant de la Garniſon, que des Milices, tous en habit uniforme, outre la Cavalerie

du Duc de Parme, & de l'Etat composée de Gentilhommes, & autres personnes vivans noblement, & obligez de monter à Cheval aux ordres du Prince.

On descendit à la Cathedrale, & delà le Cardinal Legat fut mené, & logé en Cour. Ceux de sa suite, qui n'y purent loger, furent distribuez dans le magnifique & vaste College des nobles, & dans dix Palais du voisinage. Outre les tables de la Cour, on en a fait servir cinq dans le College, pour differentes

conditions de personnes,
dont celle des Estafiers étoit
de trois cent trente couverts.

Le lendemain 16. on se rendit à la Cathedrale, qui étoit toute tenduë au dehors des plus riches, & plus précieuses tapisseries de la Maison de Parme, & par le dedans de damas, & de velours galonnez d'or, avec une infinité d'autres damas, & d'autres étoffes figurées en fleurs, en feüillages, & en d'autres formes tres-industrieuses, & qui formoient un des plus agréables parterres

qu'on ait encore veu, en couvrant de cette maniere tout le ciel ou le plafond de l'Egliſe. On avoit ôté du Chœur tous les ſieges des Chanoines, dreſſé un Autel par le dedans derriere le grand Autel, & un Thône Royal au milieu du Chœur, du coté duquel la Princeſſe s'approcha de l'Hôtel à l'heure de la Ceremonie du mariage, laquelle fut faite par le Cardinal Gozzadini à l'Offertoire de la Meſſe, qu'il chanta luy-même, & le Duc de Parme l'ayant épouſée comme Procureur du Roy

d'Eſpagne, la mena ſur le Thrône, & s'y plaça auſſi comme ayant l'honneur de repreſenter Sa Majeſté Catholique.

Cette grande & auguſte fonction fut annoncée à toute la Ville par la décharge des Troupes, des Milices, de la Cavalerie, & de l'artillerie de la Ville, & de la Forteresſe; & ce jour-là, & les deux ſuivants ont eſté celebrez avec tout ce que la joye & la magnificence peuvent inventer, & former de plus nouveau & de plus éclatant, dans un

tems incomparablement plus long, que celuy qu'on a eu pour une solemnité de cette nature & de cette consequence, la Noblesse & le Peuple s'estant surpassez à l'imitation de leur Prince, pour luy marquer leur zele, faire leur cour à la Reine d'Espagne, & témoigner au Roy Catholique une reconnoissance infinie de l'honneur qu'il a fait à la Maison Farnese.

Outre les compliments faits à la Reine par la Ville de Parme, celle de Plaisance luy a envoyé une Ambassade de

douze des principaux Seigneurs.

*A Parme le 17. Septembre.*

Samedy aprés midy 15. de ce mois le Cardinal Gozzadini Legat de Sa Sainteté fit son entrée publique en cette Ville, les Princes & le Cardinal Acquaviva furent à sa rencontre, il y avoit avec luy beaucoup de Noblesse & un grand nombre de Domestiques tous vestus de riches & magnifiques livrées, il estoit accompagné des Gardes du

Corps, les Grenadiers estoient disposez dans les places & l'Infanterie dans les avenuës du Cours pour empêcher le desordre : il estoit precedé du Clergé, cette Ceremonie commença & finit sans le moindre desordre & aux applaudissements de tout le monde.

La Reine voulut la voir & pour cet effet Elle se rendit avec la Princesse sa mere & la Princesse Isabelle, au Palais du Prince Antoine qui est dans le Cours. A peine le Legat estoit il passé sous le Dais avec

le Cardinal Acquaviva, estant tous deux entre le Duc de Parme, & le Prince Antoine vêtus d'un brocard d'or des plus beaux & des plus riches, qu'Elle descendit avec les Princesses par une porte secrete pour se trouver au Palais à l'arrivée du Legat, là, voulant prendre la derniere place ainsi qu'Elle avoit accoutumée de faire, la Princesse sa mere la luy ceda, & se mit dans la seconde, & la Princesse Isabelle dans la derniere : cette nuit même Elle receut le Legat sous le Thrône & passa ensuite

dans un appartement Royal : on fit les visites qui durerent jusqu'à quatre heures pour donner lieu à l'une & à l'autre Noblesse aussi-bien qu'aux Etrangers d'aller aux Opera.

Dimanche matin 16. du courant, les Grenadiers, l'Infanterie, les Compagnies des Gardes du Corps à cheval, les Archers, & la Garde Suisse furent dans le même ordre que le jour precedent & posé dans les mêmes endroits. On alla entendre la Messe au Dôme qui paroissoit un Ciel par sa grandeur, par les belles pein-

tures du Corregge & par les emblêmes qu'on y avoit mis. La Reine étoit ſous un Thrône, ayant à ſa main droite le Duc de Parme qui repreſentoit le Roy d'Eſpagne. La Princeſſe mere de la Reine & le Cardinal Acquaviva étoient dans des fauteüils hors du Thrône : dans deux autres plus bas eſtoient la Princeſſe Iſabelle & le Prince Antoine. Le Legat celebra la Meſſe, & le *Credo* fini, il ſe mit ſous un Dais qu'on luy avoit preparé, où un Prelat lut la procuration pour le mariage du Roy d'Eſ-

pagne avec la Reine, & un autre la dispense du Pape. Le Duc de Parme mit ensuite au doigt de la Reine un anneau d'un riche diamant ; le Legat presenta la rose, & la Ceremonie finit avec un applaudissement universel. Pendant qu'elle dura, la Princesse mere de la Reine ne leva jamais les yeux de dessus la Reine sa fille qui fut complimentée, & elle ensuite par les Princes & les deux Cardinaux. Dans le moment que la Reine descendit du Throsne pour se retirer, la Princesse sa mere avant de

luy donner le bras voulut luy baiſer la main, mais la Reine employa toute ſa force pour la retirer avec beaucoup de vivacité d'eſprit & un grand reſpect; là tous ceux qui y prirent garde ne purent s'empêcher de pleurer de tendreſſe; la foule fut grande, & il y eût un nombre infini de Dames & de Gentilhommes, celles cy habillées magnifiquement & parées de diamants & de toutes ſortes de pierres précieuſes, & ceux cy avec des habits à la Romaine galonnez d'or, & leurs manteaux dou-

blez de brocard, excepté les gens du Legat dont les habits n'étoient point galonnez d'or, tous les autres étoient vêtus à la Françoiſe auſſi magnifiquement & auſſi richement que les premiers. La Reine mangea en particulier avec la Princeſſe ſa mere, les Princes mangerent en public avec les deux Cardinaux. Le ſoir on repreſenta une Paſtorale dans le grand Theâtre, où il y eût plus de 15000 perſonnes. La Reine y fut avec les Princes & les Cardinaux qui ſortirent au commencement de la piece

pour garder le *decorum*. Il y avoit plus de 700. Dames, & dans la Place du milieu entre les deux angles on fit un bal où danserent douze jeunes Demoiselles avec autant de jeunes Seigneurs : de temps à autre on portoit des rafraîchissements de sorbet, &c. on presenta à toutes les Dames qui y étoient des petits paniers verds attachez à des rubans remplis de confitures seches, & on porta des eaux glacées aux gens de distinction. Tout se passa sans aucun bruit ny confusion : à sept heures ces

champs elisées disparurent, & chacun se retira surpris d'une si grande magnificence. Le Legat devoit aujourd'huy partir, mais les Princes ont fait tout leur possible pour l'obliger à differer son départ jusqu'à demain. On ne sçait si la Reine qui devoit partir demain après dînée pourra le faire Samedy pour donner tems à l'Armée de venir. Le Cardinal Acquaviva dispose de tout, & il ne se fait rien que les Princes ne prennent auparavant son avis & son conseil : hier au soir le Duc de Parme

luy

luy fit preſent d'une Croix garnie de gros diamants qui renferme dans le milieu un morceau de la vraye Croix, au haut il y a une pierre d'une groſſeur extraordinaire ; on dit que cette Croix vaut douze mille écus, quelques uns même diſent encore beaucoup plus. Ces jours paſſez les Cardinaux ont toûjours mangé avec les Princes, & il y a apparence que cela continuëra juſqu'au départ du Legat, qui probablement ſera demain au ſoir. La Reine quoyque déja revêtuë de cette qualité, &

quoyqu'elle ait infiniment d'esprit, ne fait neanmoins pas un pas sans en consulter auparavant son Eminence, qui passe presque les jours entiers à luy donner les instructions necessaires. La Princesse mere en use déja avec sa fille comme elle feroit avec une grande Reine étrangere. Quand nous sommes presents à leurs entrevuës & aux conversations qu'elles ont ensemble, les larmes nous viennent aux yeux. On traite d'Excellence le Comte del Verme son Majordome, & la Comtesse de

Saint Vital sa premiere Dame d'Honneur qui doivent l'accompagner jusqu'à Sestri. Il est certain que lorsque le Roy d'Espagne & son Conseil sçauront toutes ces particularitez, cela leurs donnera beaucoup de plaisir.

*A Genes le 2. Octobre.*

Le 25. du mois dernier la nouvelle Reine d'Espagne arriva à Sestri lieu de cette Republique à trente mille au Levant de Genes. M. le Duc de Parme l'accompagna juf-

qu'au ſommet du Mont Sainte Croix, qui ſépare ſes Etats de ceux de la Republique, & où il avoit fait conſtruire avec des planches une baraque tapiſſée & meublée aſſez proprement, où ils ſe repoſerent environ une demie heure, aprés quoy ce Duc prit congé de la Princeſſe, & les dernieres paroles qu'il luy dit, furent de luy ſouhaiter un heureux voyage, & de luy recommander la protection de ſa Maiſon. Cette Princeſſe fut rencontrée à ces mêmes confins par Madame la Princeſſe

Piombino ſuivie de la Marquiſe Silica femme du Conſul d'Eſpagne à Livourne. Les Ambaſſadeurs de cette Republique l'y furent recevoir, & l'accompagnerent juſqu'à Seſtri. Elle avoit à ſa ſuite M. le Cardinal Acquaviva, une Dame d'Honneur, quatre Femmes de Chambre, & trois Aydes. Son Confeſſeur qui eſt un Jeſuite de Ferrare appellé Pere Belate, avec ſon Compagnon, ſon Medecin Parmeſan, un Aumônier Preſtre, deux Pages d'Honneur, le Marquis Annibal

Scotty de Plaiſance qui l'accompagne en qualité de Majordome, ſoixante Mulets chargez de ſes équipages & quarante Cuiraſſiers du Duc de Parme qui l'ont accompagnée juſqu'à Settry. Elle fut conduite en y arrivant au Palais Brignolé qu'on luy avoit magnifiquement preparé & on luy donna une Garde Suiſſe de la Republique, avec 400. autres Soldats devant ſon Palais Le lendemain de ſon arrivée les Deputez de la Republique firent leur entrée, accompagnez de prés de 200.

autres Cavaliers Genois tous magnifiquement habillez & 24. livrées uniformes & tres-ſuperbes : aprés que ces Ambaſſadeurs eurent fait leur premier compliment, il luy preſenterent le régal que la Republique luy faiſoit de 24. caiſſes remplies de chocolat, confitures, & eaux d'odeur, toutes couvertes de brocard d'or & d'argent que cette Princeſſe a accepté de fort bonne grace. L'apreſdinée du même jour, M. le Duc Salviaty Ambaſſadeur de M. le Grand Duc fit ſon entrée ayant trente

hommes de livrée fort magnifique, deux Trompettes, & deux Pages, & quatre Cavaliers pour ſon cortege qui fut augmenté par tous les Officiers des deux Galeres de Toſcane, cette nouvelle Reine a reſté trois jours à Seſtry, pendant leſquels Elle n'eſt ſortie qu'une ſeule fois pour aller à l'Egliſe. Cependant dans tout ce temps-là les Dames de Genes qui y eſtoient en grand nombre & parées avec beaucoup de faſte ſe ſont données des feſtes, des bals tres magnifiques à l'honneur de la

Reine

Reine. Elle s'embarqua le 30. sur la Capitane de M. le Duc de Turcis, & arriva icy le même jour sur les 22. heures d'Italie au bruit d'une triple décharge de toute l'artillerie de la Ville & des six Vaisseaux d'Espagne qui l'ont attenduë dans ce Port, Elle fit rendre le salut à la Ville par trois coups de Canon de la Galere qui la portoit, & lors qu'Elle se débarqua toutes les Galeres tant celles de M. le Duc de Turcis, que celles de la Republique, la saluërent aussi par une triple décharge. Elle se

débarqua au pas du Fanal parce que la Mer se trouva mauvaise pour descendre à Saint Pierre d'Arenne, où on luy avoit preparé le logement, & on l'y conduisit ensuite par terre dans sa chaise à Porteur. Son débarquement fut d'abord troublé par une bourasque qui survint dans un moment, & qui ne dura heureusement qu'un quart d'heure, mais ce fut une si forte pluye & gresle que plus de six mille personnes de l'un & de l'autre sexe qui estoient venuës pour la voir en furent moüillées jus-

qu'à la chemise. Cette Princesse a esté si incommodée de la Mer dans le petit trajet de Sestry icy qui n'est que de dix lieuës, qu'Elle en garde actuellement le lit, & est absolument réſoluë de ne plus s'embarquer. A cet effet Elle expedie aujourd'huy au Roy son Epoux pour luy representer que ne pouvant souffrir le voyage par Mer, Elle estoit resoluë d'aller par terre, & Elle partira au premier beau temps ayant toujours plû depuis qu'Elle est icy; & comme les chemins sont extraordinaire-

ment mauvais d'icy à Nice & qu'Elle ne peut naturellement les faire qu'en chaise à Porteur, on va disposer les relais pour dix chaises, sçavoir celle de la Reine, une pour la Princesse Piombino, une pour M. le Cardinal Acquaviva, une pour M. le Marquis de Los Balb..zés, une pour le Marquis Scotty, une pour Don Carlo Grillo, qui a ordre de la Reine de se débarquer des Vaisseaux où il est un des Lieutenant Generaux, une pour le Marquis Maldachini Romain qui suit d'ordre du Roy d'Es-

pagne en qualité de Major-dome, une pour les deux Femmes de Chambre de la Reine, & une pour la Princesse de Piombino. Les équipages s'embarqueront sur les Vaisseaux, à la reserve de ce qui doit suivre necessairement la Reine, qu'on fera marcher à cheval, & pour les hardes on a compté qu'il faut 36. Mulets. Les Vaisseaux iront droit à Micant & les Galeres suivront la coste de Ville-franche, ou Antibes, pour estre à portée de recevoir les ordres de la Reine, qui suivra la même

coſte par terre. M. le Duc de Turcis qui avoit receu le premier ordre du Roy d'Eſpagne d'embarquer la Princeſſe, a eſté fort mortifié d'en voir un autre au General Pez, par lequel S. M. C. luy mande qu'Elle deſireroit que la Reine s'embarqua ſur ſes Vaiſſeaux. Surquoy M. le Duc de Turcis pour montrer quelque empreſſement, avoit repreſenté que la commodité des Galeres eſtoit plus propre pour la Reine que celle des Vaiſſeaux & eſtant ſurvenu quelque petit different ſur cela entre

ce Duc & le General Pez, M. le Cardinal Acquaviva les avoit mis d'accord eſtant encore à Seſtry, en faiſant reſoudre la Reine de venir ſur les Galeres juſqu'à Genes pour s'y embarquer enſuite ſur les Vaiſſeaux. Mais il ne s'agit plus preſentement d'aller par Mer, puiſque cette Princeſſe a pris la reſolution de ſuivre ſon voyage par Terre, & compte de trouver ou d'attendre à Toulouze les ordres du Roy ſon Epoux pour la continuation de ſon voyage delà en Eſpagne. Elle a expe-

dié à Monaco & à Nice pour donner part de ſon paſſage. Cette Princeſſe eſt âgée de 22. ans, d'une taille moïenne, bien faite, une belle gorge fort blanche, des yeux petits, mais fort brillants, Elle eſt piquée de la petite verole, ſa vivacité eſt extraordinaire, Elle a beaucoup d'eſprit, elle brode & peint en mignature parfaitement bien, elle parle diverſes Langues, & s'attache actuellement à l'Eſpagnole.

J'avois le mois dernier formé le projet de donner une Relation entiere de tout ce

qui s'eſt paſſé à Barcelone depuis que M. de Staremberg eſt ſorti de cette Place, juſqu'à preſent. J'avois même ramaſſé un grand nombre de Memoires que je deſtinois à l'execution de ce deſſein, & je n'aurois pas manqué d'en faire une ſuite exacte, ſi je n'avois pas trouvé dans mes manuſcrits tant de vuides qu'il m'a eſté abſolument impoſſible de les remplir en un mois. J'auray plus de loiſir & je ſeray peut-eſtre plus heureux le mois prochain. Si je réüſſis enfin dans mes recher-

ches, on n'attendra pas long-temps le Journal hiſtorique de tous les évenemens de ce fameux Siege, ſinon je m'en tiendray au precepte d'Horace, & malgré toutes les peines que j'auray priſes, j'abandonneray un ouvrage dont la façon ne me flatteroit pas d'un heureux ſuccés... *Et quæ* * *Deſperat tractata niteſcere poſſe relinquit.*

En attendant je vais ſuivre l'hiſtoire de ce Siege & en reprendre le détail depuis le onze de Septembre, qui eſt le

* Art. Poëtique.

jour que l'assaut general fut donné. Voicy un ordre exact de l'attaque generale.

## *DROITE AUX ORDRES*

*de Messieurs Dhilon, Lieutenant General; Castille, Maréchal de Camp; Revez, Brigadier.*

Courten.
Balincour.

| *Bataillons.* | *Grenadiers.* |
|---|---|
| *Vieille Tranchée.* | |
| Castille. 1 | 1 |
| Murcia. 1 | 1 |

*Nouvelle Tranchée.*

| | | |
|---|---|---|
| Savoye. | 1 | 1 |
| Aſtourias. | 1 | 1 |

*Extraordinaire.*

| | | |
|---|---|---|
| Gardes Eſpagnoles. | 2 | 2 |
| Gardes Valones. | 1 | 1 |

B. 7. G. 7.

200. *Travailleurs.*

Sçavoir,

| | |
|---|---|
| Mineurs. | 15 |
| Canoniers. | 10 |
| | 25 |

*Depoſt deſtiné pour cette attaque.*

Celuy des Gardes Eſpagnoles.
Celuy des Gardes Valones.

## *CENTRE AUX ORDRES de M. le Marquis de Laverre.*

| *Bataillons.* | *Grenadiers.* |
|---|---|
| Provence. 2 | 2 |
| Auvergne. 2 | 2 |
| Artois. 2 | 2 |
| Normandie. 1 | 1 |
| Anjou. 2 | 2 |
| La Reine. 1 | 1 |

| | | |
|---|---|---|
| La Couronne. | 2 | 2 |
| Baſſigny. | 1 | 1 |
| | 13. | 13. |

5. *Compagnies extraordinaires.*

Sçavoir,

| | |
|---|---|
| Beauvoiſi. | 2 |
| Sanſay. | 1 |
| Guerchy. | 1 |
| Blaiſois. | 1 |
| | G. 18. |

300. *Travailleurs François, un Capitaine par 50.*

Sçavoir,

| | |
|---|---|
| Beauvoiſi. | 125 |
| Guerchy. | 50 |

| | |
|---|---|
| Sanſay. | 125 |
| | 300. |
| Mineurs. | 12 |
| Canoniers. | 10 |
| | 22 |

*Depoſt deſtiné pour cette attaque.*

Celuy d'Auvergne.
Caſtelar.
La Marine.

*GAUCHE AUX ORDRES de Messieurs de Silly, Lieutenant General ; Rivadeo, Maréchal de Camp; del Puerto, Brigadier.*

Nonant.
Curcy.

| *Bataillons.* | | *Grenadiers.* |
|---|---|---|
| La Marine. | 3 | 3 |
| Castelas. | 3 | 3 |
| Medoc. | 2 | 2 |
| Pontieu. | 2 | 2 |
| | 10. | 10. |
| | | 2. |

2. *Compagnies extraordinaires.*

| | |
|---|---|
| Talleran. | 1 |
| Houdetot. | 1 |
| | T. 12. |

300. *Travailleurs François.*

Sçavoir,

| | |
|---|---|
| La Marche. | 100 |
| Blaisois. | 100 |
| Talleran. | 50 |
| Houdetot. | 50 |
| | T. 300. |

| | |
|---|---|
| Mineurs. | 12 |
| Canoniers. | 10 |
| | T. 22. |

*Depoſt deſtiné pour cette attaque.*

Normandie.
La Couronne.

*RESERVE AUX ordres de M. le Maréchal de Berwick.*

*Brigadiers.*

Ordoigno.
Valieco.

| *Bataillons.* | *Grenadiers.* |
|---|---|
| Gardes Eſpagnoles. 1 | 1 |
| Cordoüa. 1 | 0 |

| | | |
|---|---|---|
| Orleans. | 2 | 2 |
| Guerchy. | 1 | 1 |
| L'Isle de France. | 2 | 2 |
| Royal Artillerie. | 1 | 0 |
| Bombardiers. | 1 | 0 |
| Courten. | 2 | 2 |
| La Noüa. | 1 | 1 |

B. 12. G. 9.

*Travailleurs.*

| | | |
|---|---|---|
| 1 | 0 | |
| 0 | 0 | |
| 2 | 50 | |
| 1 | 25 | |
| 2 | 50 | |
| 0 | 25 | |
| 0 | 25 | |

2 100
1 75
G. 9. T. 350.

500. *Travailleurs.*

Sçavoir,

Un Lieutenant, un Sergent & vingt cinq hommes par Bataillons, comme il eſt detaillé cy-deſſus.

*DE'TAIL.*

Sçavoir,

Eſpagnols. 150
François. 350
T. 500.

600. Dragons commandez par M. de Chateaufort.

L'assaut commença vers les quatre heures du matin, & en peu de temps les breches & les Bastions de la Porte neuve de Sainte Claire & du Levant, & la grande coupure furent emportez avec peu de perte; mais les Troupes animées par ce succés s'avancerent vers les entrées des ruës qui estoient toutes retranchées, & les maisons percées, d'où les Ennemis faisoient grand feu de Mousquetterie & de Canons chargez à cartouches; elles voulurent aussi s'emparer sans necessité du Bastion de Saint

Pierre qui estoit commandé de tous costez par les maisons voisines, ce qui causa une perte qu'on n'auroit pas faite, si les ordres avoient esté suivis. Enfin les Troupes voyant la résistance des Assiegez, se coulerent à droit & à gauche, le long des remparts; pour les envelopper de tous costez. Ces mouvemens furieux les déconcerterent, & vers les cinq heures du soir, ils battirent la chamade en trois endroits differents, & ils envoyerent des Deputez qui demanderent une suspension d'armes pour

traiter. M. le Maréchal de Berwick l'accorda, à condition qu'ils se rendroient le lendemain au matin.

Le 12. à midy ils consentirent de se rendre à discretion, sur la promesse que leur fit M. le Maréchal de leur sauver la vie & les biens, suivant les ordres qu'il avoit receus du Roy d'Espagne, d'épargner les Habitans, autant qu'il pourroit, & de conserver les Eglises. Le Chasteau de Montjoüy & les autres postes furent livrez le même jour, & le lendemain le Comte de Monte-

mar partit avec des Troupes pour aller prendre poſſeſſion du Chaſteau de Cardonne qui eſtoit la ſeule Forteresſe qui reſtoit aux Rebelles. Des Troupes Eſpagnoles il y a eu 24. Officiers tuez, parmi leſquels il n'y a aucun Officier General, ny Colonel, & 86. bleſſez, 336. Soldats tuez, & 760. bleſſez. La perte des Aſſiegez a eſté beaucoup plus grande, quatre de leurs principaux Chefs ont eſté tuez, & le Marquis de Villaroel, d Almau, & Romana bleſſez. On a trouvé dans la Place 183.

pieces

pieces de Canons, & 32. Mortiers. Voicy une Relation de l'entrée de M. le Maréchal dans cette Ville.

*A Barcelone le 21. Septembre.*

M. le Maréchal de Berwick a fait le 18. de ce mois son entrée en cette Ville pour aller à la Cathedrale faire chanter le *Te Deum.* Il partit du Camp suivi de plus de 100. Officiers du premier ordre, tous bien montez, & les Chevaux couverts de housses tres propres. J'avois l'honneur d'estre de ce

nombre. Lorſque nous fumes au tiers du chemin, il s'arrêta un quart d'heure, aprés il s'avança à une demie portée de Canon de la Ville, où il attendit encore un quart d'heure. Le Corps de Ville vint au-devant de luy. Il y avoit dix hommes à pied vêtus de Robes rouges & un galon deſſus. Ils eſtoient ſuivis d'un pareil nombre veſtus de même qui eſtoient à cheval. Il y en avoit de montez ſur des mules avec des Timbales ; aprés quoy marchoient à cheval ſix hommes avec des Robes bleuës &

violettes, tenant des manieres de masses à la main, & ils étoient suivis de cinq Consuls bien montez, dont les chevaux estoient magnifiquement harnachez, avec beaucoup de rubans à leur teste. Ils avoient une maniere d'écharpe de satin rouge à fleurs d'or large de neuf à dix pouces qui leur prenoit sur l'épaule & descendoit jusqu'à leur épée M. le Maréchal s'arresta ; le premier Consul luy fit une petite Harangue en Espagnol. Je ne pus pas bien l'entendre. M. le Maréchal luy répondit

fort honnestement, & leur dit en general qu'il falloit oublier le passé, qu'ils n'avoient qu'à donner au Roy des marques de leur fidelité, & qu'il feroit tout ce qu'il pourroit auprés de S. M. C. pour l'engager à les traiter favorablement. Aprés quoy les Gardes de M. le Maréchal mirent l'épée à la main, & passerent les premiers. Tout le cortege fit demy tour à droite, & marcha du costé de la Ville dans le même ordre qu'il estoit venu. Le premier Consul marcha à la gauche du Milord.

En approchant, le Montjoüy salua de tout son Canon, & en entrant dans la Ville toute l'artillerie de la Place tira. Il y avoit sur la porte trois tapis avec le Portrait du Roy d'Espagne. Nous marchâmes dans cet ordre jusqu'à la Citadelle. Les ruës estoient bordées de Soldats qui presentoient les armes, & avoient leurs bayonnettes au bout du fusil, il n'y avoit que les Gardes Valones qui eussent le fusil sur l'épaule. Il y avoit dans les ruës qui traversoient celles par lesquelles nous passions, des Cavaliers

qui avoient le ſabre haut. Le Portrait du Roy eſtoit auſſi au deſſus de la grande porte de l'Egliſe. Le Chef du Clergé ſuivi de ſes Chanoines ſe trouva ſur la porte & fit ſon compliment à M. le Maréchal & l'accompagna dans le Chœur où on luy avoit preparé un Prié-Dieu. L'Egliſe eſtoit fort illuminée. On chanta le *Te Deum* en Muſique, pendant lequel tems la Place fit 3. décharges de Canon. Les enfans & le petit peuple crioient *Viva* & jettoient leurs chapeaux en l'air. Le *Te Deum* fini on

repaſſa par les mêmes ruës & avec le même ordre juſqu'à la porte. En ſortant, la Place & le Montjoüy ſaluërent encore de toute leur artillerie. Voilà toute la Ceremonie.

Je remarquay qu'il y avoit neuf Bombes qui eſtoient tombées dans cette Egliſe. Il y a des ruës où l'on ne peut paſſer à cauſe des débris des maiſons. Il y en a peu qui ne ſoient endommagées ou des Bombes ou des Boulets à ricochet que nous avons tirez.

Lorſque M. de Broglio eſt parti il y avoit auprés de M.

le Maréchal des Deputez de l'Iſle de Maillorque pour traiter avec luy.

On parle diverſement du Marquis de Villaroel qui commandoit dans Barcelone, & qui a eu le genoüil caſſé au dernier aſſaut ; les uns diſent qu'il s'eſt ſauvé à Maillorque, & les autres qu'il s'eſt remis à la clemence du Roy, alleguant qu'il n'a pas tenu à ſes répreſentations que les Rebelles ne ſe ſoient plutoſt ſoumis. Ce dernier ſentiment paroiſt le plus vray.

J'ay vû d'ailleurs des Let-

tres qui mandent qu'il ne faut pas croire un mot du grand nombre de gens que nous avons perdu. Il y en a fix fois moins.

On ajoûte qu'on va faire le procés aux plus coupables des Rebelles, que les Miquelets prendront parti dans les Troupes d'Eſpagne, & qu'on oblige la Ville de baſtir une Citadelle à ſes dépens.

On dit que M. le Maréchal de Berwick avoit envoyé les Drapeaux de Barcelone à Madrid, & que le Roy d'Eſpagne les luy a renvoyé

par le même Courrier avec ordre de les faire bruler au milieu de la Ville par la main du Bourreau.

Une Lettre du trois de ce mois porte que M. le Maréchal a fait embarquer le même jour vingt deux des principaux Chefs des Rebelles, pour les faire passer au Château d'Alicant, où ils seront bien gardez On dit que Villaroel, Pinos, & Basset sont du nombre des prisonniers. Il y en a un grand nombre d'autres qu'on envoye à Penisçola.

Tous les évenemens dont

le Journal de ce mois eſt rempli, ne preſentent heureuſement aux Lecteurs que des Tableaux agreables, & j'eſpere les mener juſqu'à la fin du Mercure de ſpectacles en ſpectacles : celuy dont je vais parler maintenant, eſt d'un genre fort different des autres.

Je me garderay bien d'entreprendre icy une Critique que tout le monde a negligée. Je parleray ſeulement en Hiſtorien, du ſort de la Comedie des Captifs que M. R. vient de donner au Theatre.

Cette Piece fut repreſentée

pour la premiere fois un Vendredy, vingt-huitiéme du mois passé, la Salle de la Comedie aussi pleine de spectateurs qu'elle pouvoit l'estre; les lustres furent enfin levez, & le Prologue commença.

M. de la Thorilliere, qui a le talent d'embellir tous les rôles qu'il jouë, de tout ce qu'un bon Acteur peut leur donner de grace & d'ornement, parut d'abord sous le nom de Mercure dans les Champs Elisées, & ayant à sa ceinture une douzaine de Placets, que quelques ombres

plaintives luy avoient presen-
tez. Celuy de Promethée,
entre autres donne occasion à
une saillie du Poëte; il se plaint
que Pluton ait changé son
supplice, & qu'il ait substitué
un jeune Procureur, pour luy
ronger le cœur, à la place du
Vautour qui estoit destiné à
ce cruel employ.

Pendant que Mercure fait
la reveuë des ces placets, Plau-
te arrive, la conversation de
ce Poëte avec Mercure est fort
animée, & plaist beaucoup.
Plaute se plaint de la licence
avec laquelle les Modernes

pillent dans les ouvrages des Anciens ; Mercure luy reproche les larcins qu'il a faits luy-même, & luy demande s'il desapprouve que Moliere ait tiré de luy le sujet de son Amphitrion. Le Poëte répond à ces objections des choses fort sensées. Mercure luy apprend enfin que sa Comedie des Captifs qui fit autrefois tant de bruit à Rome, a fourni à un Poëte moderne, l'idée de la Piece qu'on va joüer. Les exclamations de Plaute sont icy comiques & pleines d'esprit. Il dit qu'il a seul enfanté ce su-

jet ; qu'il en eſt le premier pere, & qu'il eſt en un mot fort inquiet du ſort de ſes Captifs. Mercure luy répond à cela, ce Vers qui finit le Prologue.

*Le ſecond eſt encor plus inquiet que vous.*

J'avois formé le deſſein de ſuivre l'Hiſtoire de cette Comedie ; mais j'en conſidere trop l'Auteur, pour ne pas croire de bonne foy que j'ay pû me tromper dans l'idée que j'en ay conceuë. J'en diray ſeulement en paſſant ce que j'en ay entendu dire.

On prétend que M. R. a eu le malheur de ne pas prendre, comme il le pouvoit, ce qu'il y a de meilleur dans les Captifs de Plaute, & on ſoutient que ſon Ariſtophon eſt un Acteur qui tombe des nuës, & qu'il n'a aucun rapport avec le Clitophon de Plaute qui eſt un des plus intereſſants perſonnages de ſa Comedie. Pour l'intrigue, on ajoûte qu'elle eſt tirée de l'*Heureux Eſclave*, ou du *Prince Eſclave*, & qu'elle en eſt mal tirée. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ſes Chanſons, dont

la Musique est de M. Quinaut, sont fort goutées, & que les divertissements de cette Comedie sont extraordinaires, beaux, & bien caracterisez.

On a beaucoup crié contre les Festes de Thalie, il y a cependant plus de deux mois qu'on jouë ce Ballet sur le Theâtre de l'Opera. Je m'étendrois davantage sur les Pieces nouvelles, si je ne craignois pas de soulever contre moy le Public & les Auteurs. Il faut pourtant que j'en parle, puisque c'est un des Arti-

cles qui font le plus de bruit dans le monde. Mais si les Auteurs veulent m'en croire, qu'il me donnent, par écrit, ce qu'il leur plaira que je dise de leurs Ouvrages. S'ils sont équitables, ils consulteront les suffrages du Public, pour se rendre justice; s'ils ne le font pas, je ne feray pas un ridicule usage des Memoires qu'ils m'enverront.

Laissons ces demi Critiques, qui ennuyent quelquefois ceux qui les lisent, qui déplaisent à ceux sur qui elles sont faites, & qui embarras-

sent souvent ceux qui les font; laissons les, dis-je, & sauvons nous à la faveur d'un mariage, des inconvenients où elles pourroient nous jetter, si elles estoient plus longues, par le deffaut de quelques matieres plus interessantes.

M Jean Baptiste de Montullé, Conseiller au Parlement, a épousé Demoiselle Françoise Glucq. Il est fils de M Jean-Joseph de Montullé, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement & Grande Chambre d'icelle. Doyen de la premiere des Requestes du Pa-

lais, & de Dame Agnés Bouvard de Fourqueux. Jean-Joſeph de Montullé, originaire de Bretagne, étoit fils de M. de Montullé, Chevalier Seigneur de Honglé, des Salles, & autres lieux, & de Dame Renier, duquel mariage ſont ſortis Jean de Montullé, Religieux Benedictin; Jean Joſeph; Anne de Montullé, mariée à M. de Boiſbaudry, Seigneur de Langan, Avocat General au Parlement de Bretagne; & Françoiſe, mariée à M. de Montebert, Premier Préſident de la Chambre des

Comptes de Nantes, qui ont toutes deux laissez des enfans actuellement en place dans ledit Parlement. Dame Agnés Bouvard de Fourqueux est fille de M. Michel Bouvard Chevalier Seigneur de Fourqueux, Conseiller au Parlement, & de Dame Catherine Laîné dont le nom est éteint dans ladite personne & celle de Dame Agnés Laîné sa sœur veuve de Robert de Pomereu Conseiller d'Etat & ancien Prevost des Marchands. Elle est sœur de Michel Bouvard Chevalier Seigneur de Four-

queux, Procureur General en la Chambre des Comptes. De son mariage avec Jean Joseph de Montullé sont issus Auguste-Joseph de Montullé, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Eglise de Beauvais & Vicaire General du Diocese; Jean Baptiste dont je vous apprend le Mariage, qui par sa mere se trouve allié aux Pomereu, le Fevre d'Eaubonne, à M. le Chancelier, Messieurs Trudaine, Messieurs de la Berchere, de Broglio, de Châtillon, aux Pelletiers, à M. le Duc de Noailles, à Mes-

ſieurs le Camus, Nicolaï, Pontcarré, Briſſac, Dorſay, à Meſſieurs de Mornay, & à toutes les meilleurs familles de la Robe.

Demoiſelle Françoiſe Glucq a deux freres, l'un Conſeiller au Parlement, & l'autre Conſeiller au Grand Conſeil, & une ſœur mariée à M. le Comte de Curton Chabanes Brigadier & Colonel du Regiment Royal des Cravates.

*A buen entendor, pocas palabras.* A bon entendeur, demi mot.

Que diroit-on d'un hom-

me qui risqueroit quelque chose avec reflexion, au hazard de se faire fiffer : on diroit de luy, qu'il ne craint pas les siffets ; il y a si long-temps que le Mercure Galant est en possession de les meriter, & de les entendre, qu'on auroit aujourd'huy pitié de sa honte & de sa foiblesse, si on le voyoit s'étourdir de leur bruit. Il luy est donc permis de raisonner sur tout, à tort & à travers. Pourquoy non ? il y a tant d'autres Auteurs plus graves qui ont la même licence : D'ailleurs il n'y a rien d'extraordinaire

d'extraordinaire parmi nous, & les propoſitions même les plus ridicules trouvent des hommes qui s'entêtent de leurs extravagances. Si je voulois faire là deſſus l'étalage de ma memoire, ſans parler des hereſies, ny des ſchiſmes groſſiers qui ont ſeduit la moitié du monde, j'en citerois tant d'exemples, tirez même des ouvrages de nos plus illuſtres Modernes, qu'il n'y a que l'autorité que leur nom, ou leur merite leur donne qui ſoit capable de nous faire avoüer que ce que, du premier coup

d'œil, nous trouvons de deffec-
tueux en eux (& qui l'eſt en ef-
fet) n'eſt ſouvent qu'un deffaut
de noſtre propre imagination ;
cela revient toûjours au même
& noſtre eſprit ne ſe dédit
en leur faveur qu'aprés que
les préjugez ont arraché de
luy des ſuffrages que la verité
n'oſoit accorder. Je meurs
d'envie de m'expliquer plus
clairement ; mais on ne m'en-
tend peut eſtre déja que trop,
& je m'imagine voir ceux de
qui je parle, monter ſur les
bancs, pour me dire d'une
voix menaçante, que ces raſſ-

nemens politiques en matiere de ſcience, ne ſont point de l'appanage du Mercure. Je prie ceux qui ne m'ont pas entendu de me pardonner cette digreſſion ; mais c'eſt une choſe cruelle que la façon dont on *me lie les mains, je ne veux pas eſtre lié* ; & quand je devrois en un mot paſſer pour le plus ridicule cauſeur du monde, il m'eſt impoſſible de voir les Feſtes de Thalie, les Feſtes du Cours, les Captifs, & les remarques ſur le chef d'œuvre d'un inconnu, ſans en parler. J'ay dit à peu prés le quart de

ce que j'ay osé dire sur ces trois premieres Pieces ; mais le grand *Chrisostome Mathanasius*, meritera-t-il tout l'accuëil qu'on luy fait, sans qu'on sçache en vertu de quoy on le traite si bien. Tout Paris retentit du bruit de son nom, & bien des gens qui n'entendent ny le Grec ny le Latin, & qui par consequent ne lisent guere plus de la moitié de son livre, s'imaginent que les éloges qu'ils luy donnent, leur établissent une réputation de sçavants. Ce n'est pas à force de le loüer, Messieurs, que

vous meriterez ce titre ; mais à force de le critiquer. Trouvez le diffus, Prolixe, embaraſſé, tel en un mot, que bien des gens que je ne n'ay pas jugé à propos de croire, m'ont fait l'honneur de me le dire, écrivez enfin, au moins comme luy, pour défabuſer le public, alors on ne vous refuſera pas ces noms faſtueux que voſtre ſoumiſſion mandie. Je ne ſuis point vindicatif ; & quand je le ſerois, contre quel écuëil irois-je me briſer ? cependant je ne peux pas m'imaginer en vertu de quoy, *Mathanaſius*

traite le Mercure Galant comme il fait. Il luy donne une qualité qu'à trente ans, on ne merite pas encore ; & en apoſtrophant le Mercure, dans le ſens le plus obcêne que ce nom puiſſe preſenter à l'idée, il le definit d'une maniere qui ne laiſſe rien à deviner aux Lecteurs. Sçait-il que je ſuis l'Auteur de ce Livre-là ? s'il le ſçait, il me fait cent fois plus d'honneur que je n'en merite. Je n'ay plus qu'un mot à dire de luy. Je luy ſuis redevable du plaiſir que m'a fait, & me fera long temps

la lecture de ſon Livre, & c'eſt au chef-d'œuvre de ſon inconnu qu'eſt deuë l'idée de la Chanſon que je vais donner.

J'ay vû de ſi belles bouches chanter les Chanſons que j'ay miſes dans mes precedents Mercures, que j'apporteray doreſnavant tous mes ſoins à chercher les plus jolis vers qu'on puiſſe chanter.

## CHANSON.

*Colin dormant ſur le bord*
*d'un ruiſſeau*
*Fit un ſonge agreable:*
*Des Bergeres de ſon Ha-*
*meau*
*Catin la plus aimable*
*Le ſerroit dans ſes bras:*
*Et pleine de l'amour dont*
*il brûloit pour elle,*
*Ah! Colin, luy diſoit la*
*belle,*
*Ne te réveille pas.*

L'Auteur de cette Chanſon a fait une demie douzaine de couplets ſur le même air ; il m'a promis qu'il me les donneroit quand il ſeroit las de les garder ; mais c'eſt pure malice, & bien dommage qu'il nous laiſſe au milieu du ſonge de Colin. Si cependant quelqu'un veut prendre ſa place, il ſera toûjours bien receu, lorſqu'il m'apportera quelques Chanſons à la louange de la Catin de Mathanaſius, ou de celle qui luy plaira.

Je me trouve ſi preſſé par le temps, & par la matiere,

que je me vois malheureuſe-ment obligé de donner preſ-que ſans préambule, le reſte des pieces qui doivent me ſervir à remplir le Journal de ce mois. Quoyque je ſois aſſez babillard de mon naturel, je dois préferer à cette demangeaiſon de parler, ceux qui veulent avoir leur tour.

Le mot des Enigmes du mois paſſé eſtoit *le Mouchoir* & *la Pierre à fuſil*, les noms de ceux qui les ont deviné, ſont, *Chere mere*, *Blanc Blanc*, la Maîtreſſe à Follette, la belle Clio, le Buveur éternel,

l'Invincible à table, le Poltron à la guerre, Madame de la Haye, l'aimable Comteſſe, la Beauté de la ruë Saint Honoré, la charmante petite veuve, & des Moulins le cadet qui m'a envoyé ſous le ſceau du ſecret les deux Enigmes ſuivantes : je n'ay pas eû de peine à le faire convenir qu'elles ne valoient pas grande choſe, il a répondu à cela qu'il ne s'en ſoucioit guere, je croy volontiers que tout le monde luy reſſemble.

## ENIGME.

*JE regne également sur la terre & sur l'onde,*
*Et je suis necessaire en tout temps en tous lieux :*
*Tout agit par moy sous les Cieux,*
*Et j'emplis tout le Monde.*

*Il n'est rien icy bas qui ne soit sous ma loy,*
*Rien ne peut vivre sans la prendre,*

*Si je differois de la rendre*
*On auroit peu de temps à*
*se plaindre de moy.*

*Je ne suis point une Divi-*
*nité*
*Mon Empire est pourtant*
*sensible :*
*Enfin je suis, & j'ay toû-*
*jours esté*
*De couleur invisible.*

## AUTRE.

*JE donne matiere à chercher*
*A tous les esprits que j'occupe,*
*Bien souvent ils en sont la dupe,*
*Et je suis souvent loin, quand on croit me toucher.*

*L'embarras seul est mon partage,*

*Je me masque communement,*
*Et c'est dans un obscur langage*
*Que je prend mon déguisement.*

*Toûjours d'un accès difficile,*
*Je ne me montre qu'à l'habile,*
*Un ignorant n'est pas mon fait;*
*Mais quand de m'attraper un esprit a l'adresse,*

*J'ôte le voile, l'erreur ceſſe,*
*Et je me montre trait pour*
*trait.*

L'eſprit trouve naturellement aſſez d'occupation à deviner les Enigmes, pour ſe repoſer aprés les avoir leuës; ainſi je croy qu'il n'a pas beſoin qu'on luy forge de belles liaiſons pour le conduire aux pieces qui les ſuivent, qu'il regarde alors ſans ſe fatiguer comme la premiere page d'un livre; mais je tombe par hazard & par neceſſité ſur le plus

plus déplaisant article du Mercure. Il n'importe, tost ou tard il faut parler des morts, c'est la moindre chose que nous devions à leur memoire. Parlons en donc.

Dame Magdelaine-Catherine de Villemontée veuve de M. Jean-Baptiste de Machault Seigneur d'Arnouville, Conseiller au Parlement, & Doyen des Requestes du Palais mourut le 25. Septembre. Elle estoit fille de François de Villemontée, Conseiller au Parlement de Paris, & de Catherine de Thumery de Boissi-

ze, & de ſon mariage avec feu M. de Machaut, elle laiſſe pour fils unique Charles de Machaut Seigneur d'Arnouville, Maiſtre des Requeſtes, qui de ſon mariage avec Françoiſe Milon fille unique de M. Milon Maiſtre des Requeſtes a pluſieurs enfans : feuë Madame de Machaut avoit pour ſœur puiſnée Dame Loüiſe-Geneviéve de Villemontée, mariée en premieres nôces avec Adam-Pierre-Barthelemy Seigneur de Biſſy, Conſeiller au Parlement, & en ſecondes avec François de Brichanteau

Seigneur de Guerſy, cadet des Marquis de Nangis, deſquels elle a laiſſée des enfans. La famille de Villemontée eſt originaire d'Auvergne où elle eſt connuë depuis long-temps ſous le nom d'Authier, & elle s'eſt alliée à Paris avec celles de Texier, de Hautefeüille, de Sevin, de Maupeou, de Grieu, &c. pour celle de Machaut originaire du Rhetelois, & elle eſt connuë depuis Simon de Machaut Seigneur de l'Arbre-au-Vivier en Rhetelois, pourveu d'un Office d'Auditeur des Comptes à

Paris par Lettres du 4. Septembre 1523. elle a donné plusieurs Maîstres des Requestes, plusieurs Conseillers au Parlement, au Grand Conseil, des Commandeurs de l'Ordre de Malthe, & elle s'est alliée aux familles de le Cocq, de Flexelles, d'Aymeret, le Févre de Caumartin, de Boucherat, de Colbert, d'Aligre, de Feydeau, & à la Maison de Rochechoüart.

Dame Marie-Valence l'Ecuyer veuve de M. Jacques Amelot Seigneur de Chaillou, Doyen des Maîstres des Re-

queſtes de l'Hôtel du Roy, mourut le 26. Septembre. Elle eſtoit fille unique de Pierre l'Eſcuyer Seigneur de Chaumontel, Secretaire du Roy, & de Loüiſe Godefroy ; & elle a laiſſée pour fils Jean Denis Amelot Seigneur de Chaillou, & de Chatillon ſur Inde, Maiſtre des Requeſtes, qui de Philiberte Batillon ſa femme a pluſieurs enfans. La famille d'Amelot eſt originaire d'Orleans, & deſcend de Jacques Amelot celebre Avocat au Parlement, inhumé à Saint Martin des Champs à

Paris, qui de ſon mariage avec Jeanne de Vialart, fille de Jean Maiſtre des Requeſtes & Lieutenant Civil à Paris, puis Preſident au Parlement de Roüen, laiſſa Jean Amelot Seigneur de Carnetin, de Beaulieu, & de Chaillou, Maiſtre des Requeſtes en 1573. puis Preſident des Enqueſtes du Parlement de Paris, duquel eſt iſſuë toute la famille dont l'aîné eſt M. Michel Amelot, Marquis de Gournai, Conſeiller d'Etat, cy devant Ambaſſadeur Extraordinaire en Eſpagne, pere de M. Mi-

chel Charles Amelot de Gournai, à preſent Preſident à Mortier à Paris : elle a donné pluſieurs Maiſtres des Requeſtes, pluſieurs Preſidents au Grand Conſeil, & aux Enqueſtes du Parlement de Paris, & elle s'eſt alliée aux familles de le Maître, de Briſſonnet, de Nicolaï, de Maignart, de Bernieres, de Brulart, de Tonnelier & aux Maiſons de Nettancourt, Vaubecourt, de l'Hôpital, Vitry, d'Aumont, & de Beon du Maſſez.

Dame Marie-Anne Roüillé épouſe de M. Charles Denis

de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles Eſclimont, &c. Prevôt de Paris & Gouverneur du Maine Perche, & Comté de Laval mourut le 29. Septembre ayant eu de ſon mariage pour enfans, Jean Claude de Bullion, Marquis de Bonnelles, Brigadier General des Armées du Roy, tué à l'âge de 27. ans pendant le Siege de Turin le 5. Seprembre 1706. regretté de tous les Officiers Generaux; Anne Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, Colonel du Regiment de Piémont,

mont, & Brigadier des Camps & Armées du Roy, lequel aprés s'estre distingué à la tête de son Regiment dans toutes les occasions où il s'étoit trouvé, quitta le service sur la fin de l'année 1710. Il a épousé Dame Marie-Magdelaine Hortense Gigault de Bellefonds, fille de feu M. le Marquis de Bellefonds, premier Ecuyer de Madame la Dauphine, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Vincennes, & de Dame Marie Olympe Emanuelle de la Porte Mazariny, & petite fille de Ber-

*Octobre* 1714.

nardin Gigault Marquis de Bellefonds, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roy; Auguſte-Leon de Bullion Chevalier de Malthe Colonel du Regiment de Dragons de Bonnelles; Gabriël-Jerôme de Bullion auſſi Chevalier de Malthe; Anne Marie Marguerite de Bullion mariée le 13. Mars 1706. avec Jean-Charles de Cruſſol-les Duc d'Uzés, premier Pair de France, Gouverneur des Provinces de Xaintonge, & d'Angoumois; & Eliſabeth Antoinette de Bullion, ma-

riée le premier Decembre 1707. à Frederic-Guillaume de la Tremoille, Prince de Talmont, Lieutenant General des Armées du Roy. M. le Marquis de Bullion est fils de Noël de Bullion Marquis de Gallardon, Presidant à Mortier au Parlement de Paris, Commandeur & Secretaire des Ordres du Roy, & de Dame Charlotte de Prié Dame de Fervaques, & petit fils de Claude de Bullion Baron de Gallardon, Sur Intendan des Finances, Ministre d'Etat, Commandeur & Gar-

de des Sceaux des Ordres du Roy, & Presidents à Mortier au Parlement de Paris. La famille de Bullion, est originaire de Mâcon, où elle est connuë depuis long temps : elle s'est alliée aux familles de Bellievre, d'Anjorran, de Bailly, de le Maistre, & aux Maisons de Rochechoüart, de S. Nectain la Ferté, de Beauvau, de Rouhaut S. Valery, &c. Madame de Bullion, qui vient de mourir avoit pour frere M. Jean-Baptiste Roüillé Comte de Melay le Vidame, ancien Conseiller au Parlement de

Paris, qui de feue Dame Anne de la Briffe ſa femme n'a qu'un fils, & pour ſœur Dame Marguerite-Thereſe Rouillé, mariée en premieres nôces avec Jean-Baptiſte-François de Noailles Marquis de Noailles, & de Montelar, Maréchal, des Camps & Armées du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de la Haute Auvergne, frere de feu M. le Maréchal Duc de Noailles, & de M. le Cardinal, & duquel elle a eu Madame la Ducceſſe de Fronſacq d'aujourd'huy; & en ſecondes nôces

avec Jean-Armand du Pleſſis de Wignerod, Duc de Richelieu, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Dame Eliſabeth Roüillé, femme de Meſſire Etienne-Jean Boucher, Marquis de Leſſart, Conſeiller d'Etat, duquel elle a Marie Eliſabeth Claude Petronille Boucher, mariée en 1706. avec René Mans de Froulay, Comte de Teſſé, Grand d'Eſpagne, fils aîné de M. le Maréchal de Teſſé. Madame de Bullion étoit fille de Jean Roüillé, Comte de Melay le Vidame, Conſeiller d'Etat or-

dinaire mort en 1698. & de Marie Comans d'Astrie. La famille de Roüillé l'une des plus anciennes, des plus étenduës & des mieux alliées de Paris, est originaire de Bretagne, & Loüis Rouillé Seigneur de la Grandcour, aujourd'huy vivant, en est l'aîné.

Dame Magdelaine Colbert veuve de Messire Louis de Bautru, Marquis de Nogent, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Sommieres, & auparavant veuve de M. Loüis Joffier, Seigneur de la Jonchere, Tresorier General de l'Ex-

traordinaire des Guerres, mourut le 3. Octobre. Elle estoit fille de Nicolas Colbert, Seigneur de Turgis, Maistre des Comptes, & de Magdelaine Grasteau, & M. de Nogent son dernier mary estoit pere de feu M. le Marquis de Vaubrun, Lieutenant General des Armées du Roy, tué au combat d'Altenheim en Allemagne l'an 1675. pere de Madame la Duchesse d'Estrées d'aujourd'huy, & fils du Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte. La famille de Bautru est originaire d'An-

gers, & la Genealogie en eſt déduite tout au long dans la vie de Guillaume Ayraut par Meſnage.

M. Jacques Pollart, Seigneur de Villequoy, Conſeiller honoraire au Parlement, mourut le 7. Octobre. Il étoit fils de Jacques Pollart, Fermier General, & Secretaire du Roy, & avoit épouſé Marie-Anne l'Archer morte en 1689. fille de Pierre l'Archer, Préſident des Comptes; il en avoit eu pour enfans Marie-Françoiſe Pollart, femme de

Pierre Doublet, Seigneur de Crouy & de Bandeville, Conſeiller au Parlement, morte en 1707. & Pierre Pollart, Seigneur de Villequoy, Conſeiller au Parlement, mort auſſi en 1707. ne laiſſant que des filles de ſon mariage avec Marie Guillaume de la Vieuville, fille de feu M. de la Vieuville, Maiſtre des Requeſtes.

Dame Catherine Brayer, Epouſe de M. Auguſte Henry de Montigny, Chevalier, Marquis de Congis, mourut le 10. Octobre. M. le Marquis de Congis eſt fils de feu

M. le Marquis de Congis, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine & Gouverneur du Palais des Tuileries, & d'une des plus anciennes familles de Paris, descenduë de Jean le Boulanger, Seigneur de Montigny en Brie, Premier Préſident au Parlement de Paris en 1471. qui eût pour petit fils Jean le Boulanger, Seigneur de Montigny, Conſeiller & Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, lequel avec Charles & Gabriël le Boulanger ſes freres obtint Lettres Patentes

au mois d'Octobre 1573. par lesquelles il leurs fut permis, & à leur posterité de changer le nom de Boulanger en celuy de Montigny.

Dame Marie de Pigray, veuve de M. Charles de Fessart, Marquis de Beaucourt, Armancourt, &c. mourut le 17. Octobre âgée de 84. ans, laissant pour fille unique Dame Marie Anne Fessart, veuve de M Etienne Claude de l'Aubespine, Marquis de Verderonne, dont la fille a épousée le .... M. le Comte de Pontchartrain, Secretaire d'Etat &

Chevalier des Ordres du Roy.

La curiosité qui mene le Lecteur à l'article des morts est bientost satisfaite. M Devizé avoit le talent d'animer ce Chapitre par un grand nombre d'oraisons funebres. Il disoit ordinairement les plus belles choses du monde pour consoler, ou pour dedommager ceux qui restoient de la perte de ceux qui n'étoient plus. Pour moy je n'ay pas ce don : D'ailleurs le sage Epicure deffend les Panegyriques à son Philotophe : ainsi de la maniere dont je parle

des morts, je ne doute point, quelque bon & loyal que soit mon Genealogiste, que ce Chapitre n'ennuye. Celuy qui le suit est d'une espece bien differente. C'est le Chapitre favori de ce Livre ; c'est en un mot celuy où la Cour, la Ville & la Province jettent plustost les yeux.

## *SUITE DU JOURNAL*

### *de ce qui s'est passé à Fontainebleau.*

Le Jeudy 20. Septembre on chanta un Motet de la

composition de M. Lalouëtte ; il y eut Conseil d'Etat, l'apresdinée chasse du Cerf, où tous les Princes, Princesses, Seigneurs, & Dames de la Cour allerent de même que l'Electeur, & le Prince Ragotzi ; au retour de la chasse M. le Duc de Mortemar arriva de Barcelone qui porta la nouvelle qu'on avoit attaqué la Place par sept endroits, que le combat avoit commencé à quatre heures & demie, & qu'à midi nous estions maistres des deux Bastions & de la premiere enceinte ; que les Barce-

lonois avoient arboré l'éten-dart blanc, & qu'ils avoient promis d'envoyer des Otages à six heures du soir ; qu'il étoit parti à cette heure là, mais qu'il ne doutoit pas que la Place n'eût capitulé, que M. le Maréchal de Berwick l'avoit assuré qu'il envoyeroit M. le Marquis de Broglio pour porter les articles de la Capitulation, & le détail de ce qui s'étoit passé dans l'action.

Le Vendredy 21. on chanta à la Messe du Roy, un Motet de la composition de M. de Lalande que l'Electeur entendit,

entendit, & qui fut tres- applaudi ; il y eut Conseil de Conscience, le Roy pendant son dîné, fit plusieurs questions à M. le Duc de Mortemar sur le Siege de Barcelone ; Sa Majeste alla ensuite tirer.

Le Samedy 22. il y eut Conseil des Finances : on courut le Cerf avec l'équipage de M. le Duc, & l'apresdinée il y eut promenade Royale le long du Canal. On ne vit jamais tant de Carosses, & de Caléches. Il y en avoit une tres-brillante à huit places, toute découverte, où estoient

Madame la Ducheſſe, Madame la Princeſſe de Conty, Mademoiſelle de Charollois, & cinq autres Dames ; il y eut auſſi pêche des Cormorans avec un concours infini de monde tant de la Cour que des Etrangers.

Le Dimanche 23. M. le Marquis de Broglio arriva de Catalogne avec la nouvelle que Barcelone s'étoit rendu à diſcretion avec le Montjouy; qu'on avoit conſervé la vie & les biens aux habitans ; il y eut ce ſoir-là Conſeil d'Etat : le Roy eut une longue confe-

rence avec M. Voisin & M. le Marquis de Broglio.

Le Lundy 24. il y eut Conseil des Dépêches le matin, & l'apresdinée Conseil des Parties ; il y eut aussi chasse du Cerf : on vit passer devant le départ du Roy, plus de 300. chevaux de main du Roy, sans compter ceux des Princes : il y avoit plus de 150. carosses, caléches, ou brelines. L'Electeur s'y trouva de même que tous les Princes, Princesses, Seigneurs, & Dames de la Cour. Il y avoit pour le moins 1000. Cavaliers, on courut

deux Cerfs qu'on prit.

Le Mardy 25. on chanta le *Te Deum*, en Musique pendant la Messe du Roy, pour la prise de Barcelone ; il y eut Conseil des Finances : on vit ce jour-là quantité de Seigneurs, & de Dames à la Toilette de Madame la Duchesse de Berry. Il y eut au diné du Roy une tres-belle Symphonie. M le Duc, & les autres Princes allerent à la chasse du Sanglier, on en prit deux, & S. M. alla tirer ; il y eut le soir des feux, & des illuminations au Gouverne-

ment, l'on tira le Canon, & quantité de Boëtes; l'apresdinée M. le Maréchal de Villars presenta au Roy M. le Duc Daremberg.

Le Mercredy 26. on chanta un Motet de la composition de M. de Lalande à la Messe du Roy, où l'Electeur assista; il y eut Conseil d'Etat & à quatre heures du soir promenade Royale le long du Canal. S. M. y vint dans une caléche tres-magnifique accompagnée de tous les Princes & Seigneurs de la Cour à cheval. L'Electeur étoit dans

une autre caléche découverte à huit places avec Madame la Ducheſſe, & ſix autres Dames. Madame la Princeſſe de Conty & Mademoiſelle de Charollois, eſtoient auſſi dans une autre caléche, de même que pluſieurs autres Dames qui avoient quitté le deüil, & qui menoient elles-mêmes leurs caléches. On fit pluſieurs fois le tour du Canal. L'Electeur, Madame la Ducheſſe, & les autres Dames aprés le premier tour deſcendirent, & entrerent dans une Gondole toute ſculptée & tapiſſée, & couver-

te d'un gros damas avec des franges d'or ; cette Gondole estoit precedée de trois autres de la même magnificence, sur lesquelles estoient les Musiciens de S. M. avec des violons, bassons, trompettes, timballes, & autres instrumens ; quand le Chœur de la Musique cessoit de chanter, la Symphonie se faisoit entendre, & quand celle cy finissoit les trompettes, & timballes commençoient ; & à mesure que le Roy, avec sa Cour, montoit & descendoit, les Gondoles suivoient la caléche

du Roy, qui estoit escortée de plus de 250. carosses à huit & à six chevaux, sans compter les caléches qui y estoient en tres grand nombre. Un nombre infini de peuple qui bordoit tout le Canal, quoique tres long, presentoit à la veuë du haut de la Cascade, le plus beau spectacle qu'on y ait encore veu. Il est constant que les personnes qui habitent la Cour depuis tres longtemps, soutiennent qu'on n'a jamais rien veu de si magnifique, aussi les Etrangers qui y estoient, & qui ont voyagé dans

dans toutes les Cours de l'Europe, conviennent qu'il n'y a que la Cour de France qui puisse fournir un spectacle de cette magnificence. M. le Prince Royal & Electoral de Saxe arriva ce soir-là.

Le Jeudy 27. il y eut Conseil d'Etat, & l'apresdinée chasse du Cerf, l'Electeur y alla de même que tous les Princes, Seigneurs, & Dames de la Cour, il y avoit plus de 300. chevaux de main du Roy avec des caparassons brodez d'or, on courut deux Cerfs, le Roy n'en revint qu'à

prés de sept heures. Pendant le soupé M. le Prince Royal & Electoral de Saxe fils du Roy de Pologne, sous le nom de M. le Comte de Lusace se rendit dans la Chambre du Roy avec M. le Palatin de Livonie, & plusieurs autres Seigneurs Polonois, & Allemans, il fit son compliment à S. M. qui luy répondit tres-gracieusement ; ensuite le Prince presenta au Roy tous les Seigneurs qui l'accompagnoient, ce fut Madame qui presenta au Roy M. le Comte de Lusace. C'est un Prince

dont l'air noble & grand & la magnificence soutiennent parfaitement l'éclat du sang dont il est sorti.

Vendredy 28. l'Electeur prit congé du Roy, il y eut ce soir là Conseil de Conscience, & à midy & demi M. le Comte de Lusace, accompagné de M. le Marquis de Torcy, rendit visite à Madame la Duchesse de Berry, qu'il complimenta, il alla aussi chez Madame, chez M. le Duc d'Orleans, chez Madame la Duchesse d'Orleans, chez Madame la Duchesse, chez tous

les Princes, & Princesses, & l'Electeur de Baviere qui le retint à diné. Messieurs les Princes allerent à la chasse du Sanglier, & le Roy alla tirer. L'Electeur partit à cinq heures du soir pour aller coucher à S. Cloud.

Le Samedy 29. il y eut Conseil des Finances, l'apresdinée le Roy alla coure le Cerf avec l'équipage de M. le Duc. M. le Comte de Lusace y alla de même que tous les Princes, & Princesses, le nombre des carosses, caléches, & des chevaux de main ne fut pas moins

grand que le 28. on courut deux Cerfs qu'on prit.

Le Dimanche 30. il y eut Conseil d'Etat, le Roy alla tirer l'apresdinée, & on chanta aprés les Vespres le *Te Deum*, à la Paroisse de Fontainebleau, au son des trompettes, timbales, violons, flutes douces, & autres instrumens, on tira pendant qu'on le chantoit quantité de Boëtes pour la prise de Barcelone.

Le Lundy premier Octobre il y eut Conseil des Parties, & apresdinée chasse du Cerf, le Roy y alla avec tous

les Princes & Princesses ; M. le Comte de Lusace , & M. le Prince Ragotzi estant de la partie, sans compter un grand nombre d'Etrangers de toutes les Nations , on courut deux Cerfs qu'on prit.

Le Mardy deux, il y eut Conseil des Finances , M. le Comte de Lusace se trouva au lever du Roy avec M. le Palatin de Livonie , & plusieurs autres Etrangers , Messieurs les Princes allerent à la chasse du Cerf, & le Roy alla tirer l'apresdinée.

Le Mardy 3. il y eut Con-

ſeil d'Etat, & l'apreſdinée promenade Royale, & pêche des Cormorans, cette promenade fut tres-magnifique tant par le nombre des caroſſes, carioles, caléches, que par une affluence prodigieuſe de perſonnes qui eſtoient venuës tant de Paris que de la Campagne; parce qu'on avoit crû qu'il y auroit Symphonie, & Muſique ſur le Canal en faveur de M. le Comte de Luſace qui s'y trouva, de même que M. le Duc Daremberg, tous les Princes, & Princeſſes, Meſſieurs les Cardinaux de

Rohan, & de Polignac, M. le Nonce, tous les Ambaſſadeurs, & Envoyez des Cours Etrangeres.

Le Jeudy 4 il y eut Conſeil d'Etat, & chaſſe du Cerf apreſdinée, Madame la Duchesſe qui n'en manque pas une, y alla auſſi, elle avoit dans ſa caléche Madame la Maréchale de Villars qui va preſque toûjours avec cette Princeſſe.

Le Vendredy 5. il y eut Conſeil de Conſcience, chaſſe du Cerf avec l'équipage de M. le Duc du Maine. Tous les

Princes & Princesses, de même que tous les Seigneurs & Dames de la Cour y allerent; il y avoit plus de 1000. personnes à cheval, tant de la Cour, qu'Etrangers.

Le Samedy 6. il y eut Conseil de Finances. On fit dans la Salle des Suisses la repetition pour la feste du lendemain, tant des voix que de la symphonie pour tout ce qu'on devoit chanter. Cette Salle, quoyque tres-grande, étoit si remplie de monde, qu'on n'y pouvoit tenir. Le Roy alla tirer l'apresdinée.

Le Dimanche 7. il y eut Conſeil d'Etat, & à 4. heures du ſoir S. M. ſe rendit au Canal dans une caléche magnifique eſcortée de plus de 200. Seigneurs à cheval, ſuivie de plus de 200. caroſſes à 8. ou à 6. chevaux, de pluſieurs caléches découvertes remplies des Dames, parmi leſquelles on en voyoit une à 8. places dans laquelle eſtoient Madame la Princeſſe de Conty, Mademoiſelle de Charollois, Meſdames les Marquiſes de Rupelmonde, de Maillebois, de S. Germain, de Montſoreau,

de Champinelle, de Saucourt. Madame la Ducheſſe, & Madame la Princeſſe de Conty fille du Roy, eſtoient chacune dans leurs caroſſes avec pluſieurs autres Dames. M. le Comte de Luſace étoit arrivé un peu auparavant, accompagné de M. le Duc de Noailles, de M. le Duc d'Aumont, de M. le Maréchal d'Eſtrées, & de pluſieurs autres Seigneurs. Toute cette illuſtre Troupe entra dans une Gondole ſculptée & dorée, couverte & tapiſſée d'un gros damas cramoiſi avec des franges

& du galon d'or tout au tour;
elle estoit suivie d'une autre
de même, mais couverte &
tapissée d'un damas cramoisi
à fleurs d'or, les Matelots
étant vêtus d'un gros damas
bleu, couverts de galons &
brandebourgs à franges d'or:
à costé de ces deux Gondoles
on en voïoit deux autres plus
grandes de la même magnifi-
cence, dans lesquelles étoient
les Musiciens; & entre ces
deux là on en avoit attaché
deux autres sur lesquelles on
avoit dressé un Amphitheatre
pour les trompettes, haut-

bois, timballes, & autres instruments : à mesure que le Roy avec sa Cour montoit & descendoit, les Gondoles en faisoient de même sur le Canal, qui, quoyqu'il ait 600. toises de longueur, étoit bordé tout au tour d'un nombre prodigieux de peuple ; les Equipages y estoient tres magniques, ceux de tous les Princes, Princesses, Cardinaux, Ambassadeurs & Envoïez y estoient precedez de leurs Pages à cheval. Celui de Madame la Mareschale d'Estrées y estoit precedé de 4. de ses Pa-

ges bien montez, de même que presque tous ceux des autres Seigneurs & Dames. On n'avoit encore rien veu de plus grand à Fontainebleau: ceux qui estoient audessus de la cascade ne pouvoient se lasser d'admirer ce spectacle.

Le Lundy 8. il y eut Conseil des Depêches, & apresdinée Conseil des Parties. Le Roy alla l'apresdinée courre le Cerf accompagné de tous les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour. La chasse ne fut pas moins nombreuse, ni moins belle que les pre-

cedentes. M. le Comte de Lusace en estoit : cette chasse donna beaucoup de plaisir à tous ceux qui en étoient, le Cerf s'étant fait lancer jusqu'à 10. ou 12. fois : le Roy n'en revint qu'à sept heures. M. & Madame la Maréchale d'Estrées donnerent un soupé magnifique à M. le Comte de Lusace, à M. le Palatin de Livonie, & à plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour ; il y eut pendant tout le soupé musique & symphonie.

Le Mardy 9. il y eut Conseil des Finances. M. l'Envoyé

de Parme fit part au Roy du Mariage de la Princesse de Parme avec le Roy d'Espagne, il alla à midy & demi, chez Madame la Duchesse de Berry qui estoit à sa Toilette, il étoit conduit par le sieur de Saintot, le Cercle estoit tres-nombreux, & tres brillant chez cette Princesse, Mesdames les Princesses de Lambesc, de Rohan, de Monaco, Mesdames les Duchesses de S. Simon, de la Ferté, d'Estrées, en estoient, de même que plusieurs autres Dames, cet Envoyé alla ensuite chez Mada-

me,

me, Madame la Ducheſſe d'Orleans, &c. Ce jour là pendant le diné du Roy le Trompette Anglois qui s'étoit fait admirer le jour de la promenade, ſonna dans l'Antichambre de S. M. tous les Muſiciens avouënt que c'eſt le premier homme du monde pour ſonner de la Trompette. Le Roy alla tirer l'apreſdinée.

Le Mercredy 10. il y eut Conſeil d'Etat. M. le Duc du Maine alla à la chaſſe du Cerf, il n'y eut pas de promenade Royale à cauſe du mauvais temps.

Le Jeudy 11. il y eut Conſeil d'Etat, & l'apreſdinée le Roy alla à la chaſſe du Cerf, accompagné de tous les Princes, & Princeſſes, M. le Comte de Luſace y alla avec pluſieurs Seigneurs Etrangers, on prit deux Cerfs, ce ſoir là M. le Duc d'Orleans donna un retour de chaſſe tres exquis, où il pria M. le Comte de Luſace, & les Seigneurs de ſa ſuite, Meſſieurs les Ducs de Lauzun, d'Aumont, de Fronſacq, M. le Maréchal d'Eſtrées, M. le Marquis de Torcy, & pluſieurs autres Seigneurs.

Le Vendredy 12. il y eut Conſeil de Conſcience, l'apreſdinée le Roy alla tirer. Le ſoir à onze heures le Chevalier Caiſſan, dont je ne vous ay pas encore parlé quoiqu'il ait toûjours eſté le premier à toutes les chaſſes & promenades Royales avec ſon inſtrument ſans pareil, monté ſur un trapon, parut dans la court ovale, couvert de papier marbré monté ſur une bouri-que couverte auſſi de papier marbré, qui avoit ſur ſa tête deux bois de Cerfs bien arrachez & le Chevalier avoit ſur

la ſienne un artifice qui joüa ſi-toſt que le Roy, & les Princes parurent aux feneſtres du Cabinet de Sa Majeſté; mais la bourique au bruit des fuſées s'enfuit, ce qui fit rire tout le monde qui y eſtoit venu en foule pour le voir. M. le Chevalier Caiſſan ayant pris grand ſoin d'en inſtruire le public, l'Hiſtoire de ſa vie eſt imprimée depuis cette année à Verſailles ou à Paris.

Le Samedy 13. il y eut Conſeil des Finances. M. le Duc, M. le Duc du Maine, & M.

le Comte de Toulouse allerent à la chasse du Cerf. Le soir aprés le soupé, pendant que S. M. estoit dans son Cabinet avec tous les Princes, & Princesses, le Trompette Anglois sonna dans l'Antichambre les plus beaux airs du monde, il y avoit un autre Trompette au-dessus de la Salle des Suisses qui luy répondoit; mais qui ne l'égaloit pas.

Le Dimanche 14. il y eut Conseil d'Etat, le même jour à cinq heures & demie Madame la Duchesse de Berry se

rendit à la Tribune de la Chapelle pour y entendre le Salut, accompagnée de M. l'Abbé de Rouget son Aumônier. Madame s'y rendit aussi à la même heure accompagnée de M. l'Abbé de Magnas son premier Aumônier, & le Roy vint à prés de 6. heures accompagné de M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier, & de M. l'Abbé de Mauleurier Aumônier aussi Sitost que S. M. fut arrivée, on commença le Salut qui ne finit qu'à 7 heures

Le Lundy 15. le Roy prit

medecine. Il y eut Conseil des Parties. M. le Duc & Messieurs les Princes allerent à la chasse du Sanglier, M. le Comte de Toulouse en tua un. Madame la Duchesse d'Orleans partit ce jour-là dans la Litiere du Roy portée par 4. Mulets pour aller coucher à Bretigny, & de-là à Paris. On avoit dressé un lit dans cette Litiere, où elle estoit couchée à cause de sa grossesse.

Le Mardy 16. il y eut Conseil des Finances, chasse du Cerf apresdinée où tous les Princes & Princesses allerent,

les Equipages n'estoient pas moins brillants qu'aux chasses precedentes. M. le Duc menoit sa caléche, de même que M. le Prince de Soubize la sienne.

Le Mercredy 17. M. l'Archevêque de Vienne prêta serment de fidelité pendant la Messe du Roy, entre les mains de S. M. l'apresdinée on tint le Conseil des Dépêches qu'on n'avoit pas pû tenir le Lundy, parce que le Roy prit Medecine ce jour-la, Messieurs les Princes allerent à la chasse du Sanglier, M. le Duc du Mai-

ne

ne alla courre le Cerf.

Le Jeudy 18. il y eut Conseil d'Etat, & l'apresdinée chasse du Cerf. Tous les Princes & Princesses y accompagnerent le Roy, de même que M. le Comte de Lusace, tous les Seigneurs & Dames de la Cour, on en prit deux, le Roy revint de bonne heure, suivi de plusieurs caléches & des Princesses, & Dames vêtuës en Amazones, & à cheval.

Le Vendredy 19 il y eut Conseil de Conscience. M. Buis Ambassadeur d'Hollande

alla à la Toilette de Madame la Ducheſſe de Berry qui fut tres nombreuſe, le Roy qui devoit aller tirer l'apreſdinée n'y alla pas à cauſe du mauvais temps.

Le Samedy 20. il y eut Conſeil des Finances, M. le Duc, & M. le Comte de Toulouze, allerent à la chaſſe du Sanglier, M. le Duc du Maine alla courir le Cerf. Il y eut une tres-belle Symphonie au diné du Roy aprés lequel S. M. alla tirer, le même jour le Roy declara Meſſieurs les Princes de Soubize, & d'Epinoy,

Ducs & Pairs.

Le Dimanche 21. il y eut Conſeil d'Etat, M. le Maréchal de Teſſé, le Prince d Epinoy, M. le Duc de la Feüillade, Madame l'Ambaſſadrice d'Hollande, & pluſieurs autres Seigneurs & Dames, allerent à la Toilette de Madame la Ducheſſe de Berry, le Roy ne ſortit pas ce jour-là.

Le Lundy 22. il y eut Conſeil d Etat, l'apreſdinée le Roy alla à la chaſſe du Cerf, accompagné de tous les Princes, & Princeſſes, M. le Comte de Luſace y alla de même

accompagné de plusieurs Seigneurs Etrangers, les Dames estoient aussi à cheval vêtuës en Amazones, on courut trois Cerfs qu'on prit, M. le Comte de Ribeira Ambassadeur de Portugal arriva ce même jour.

Le Mardy 23. M le Comte de Ribeira fut presenté à S. M. M le Comte de Lulace partit de Fontainebleau pour Paris, il y eut Conseil des Finances, & l'apresdinée le Roy alla se promener dans les Jardins accompagné de tous les Seigneurs de la Cour, M. le

Duc & M. le Duc du Maine allerent à la chasse du Cerf, on en a pris pendant que la Cour a restée icy plus de 60.

Le Mecredy 24. le Roy partit de Fontainebleau, ayant dans son carosse Madame la Duchesse de Berry, Madame, Madame la Duchesse, & Mademoiselle de Charollois. S. M. estoit escortée par les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux Legers, & les deux Compagnies de Mousquetaires pour aller coucher à Petit-Bourg, où toute la Cour fut traitée magnifique-

ment, on partit le 25. pour aller coucher à Versailles, où l'on arriva de bonne heure.

Fête sur feste, la Scene de celle-cy est au Château d'Emery.

M. de Breteüil Marquis de Fontenay Tresigny, Seigneur des Chapelles, Vilbert & autres lieux, Maître des Requêtes, épousa le 23. du mois d'Octobre dernier, la fille de M. Charpentier Secretaire du Roy, avec de gros biens. La nôce s'est faite au Château d'Emery, Terre qui appartient à M. Charpentier. M de Breteüil est issu de la famille de le Tonne-

lier, l'une des plus anciennes & des plus illustrées de Paris, & ceux de ce nom ont depuis long temps occupé les places les plus éminentes dans la Magistrature, & dans les Conseils de nos Rois & ne se sont pas moins distinguez dans l'Eglise que dans l'Epée.

M. de Puy Segur Lieutenant General des Armées du Roy à épousé le de ce mois Mademoiselle de Fourcy de Chessy Je reprendrai cet article dans le Journal prochain.

Tous les maux de la vie, même ceux qui paroissent les

plus legers, ſont effectivement des maux difficiles à ſupporter, il n'en eſt pas de plus vifs que ceux que nous ſentons Ce n'eſt point un axiome de Philoſophie que je pretend débiter icy, en mettant ſur le tapy une maxime dont tout le monde connoiſt la verité, & je n'en parle que parce que je ſuis étonné de la délicateſſe de M. Devizé, qui à ce qu'on m'a dit depuis peu, ſe faiſoit un ſcrupule d'inſtruire le public des noms, & des talens des gens que leur art utile, & ſalutaire aux hommes ſembloit

consacrer plus particuliere-
ment à leur service. J'en ay
trouvé d'une demie douzaine
d'especes, qui se sont offerts à
moy ce mois-cy, pour les
annoncer au public. Le détail
du merite de ces Messieurs,
n'a rien d'ennuyeux, puisque
les uns ou les autres y peuvent
trouver leur compte.

Avis tres utile.

Je certifie, si mon certifi-
cat peut servir de quelque
chose, *que le sieur Varrin de-*
*meurant ruë Tictonne chez le sieur*
*Lambert Perruquier, guerit gou-*
*tes, rhumatistes goutieux, sciati-*

ques, paralisies, bleſſures de coups de feu, &c.

## Autre Avis eſſentiel.

*M. de Woolhouſe Gentilhomme & Oculiſte Anglois qui demeure preſentement au College de l'Ave Maria, vis à vis le petit portail de S Eſtienne du Mont prés Sainte Geneviéve, pratique trente-trois differentes operations manuelles ſur les yeux, & il remedie par des medicaments doux, proms, & ſurs, à tous les autres maux gueriſſables de la veuë, entre les cent ſoixante & treize maladies differentes qui peuvent attaquer l'œil.*

*Il donnera a tous ceux qui le souhaiteront une liste des personnes qu'il a gueri à Paris. Il est à remarquer qu'il auroit esté entierement impossible audit sieur de Woolhouse de sçavoir à fonds, ces differentes operations, si elles ne luy avoient pas esté démontrées par feu M son pere, fameux Oculiste : puisqu'il est le seul en Europe, qui les pratique toutes. Il a actuellement de fameux Medecins pour éleves.*

Autre

*Mademoiselle de Rezé demeurant ruë de la Comedie chez un Perruquier au second, approuvée des Docteurs en Medecine la*

*Faculté de Paris donne un remede composé de Simples, qui guerit & preserve de la goute d'une maniere fort aisée, & sans aucun danger. Elle guerit aussi avec un Beaume specifique tous les maux de dents pour toûjours, quelques gatées qu'elles soient, les conserve, affermit celles qui branlent, & les blanchit. Elle a des Boutons composez pour les fluxions, maux de teste, migraine & qui preservent du mauvais air.*

## Remede Specifique.

*Pour guerir les Bestiaux de la maladie Epidemique dont ils sont attaquez, il faut avoir recours à l'extrait & à l'élixir tirez du traité general de la vertu des Simples*

*approuvé & contenu dans les privileges accordez par le Roy, au sieur Danach de la Riviere, demeurant ruë Mauconseil, Docteur en Medecine, Medecin ordinaire de feuë S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, & de S. E. M. le Nonce. Son remede est souverain pour les preserver de cette Epidemie : ce Docteur donne par un imprimé la Methode facile de se servir de son Extrait, & son Elixir, il n'y a qu'à le suivre, il est Auteur du Miroir des urines, du Tresor de la Medecine, & de la Vertu des Simples, il a encore un esprit de Simples propre pour fortifier les vaisseaux, & guerit la retention d'urines, & une eau pour les maladies des yeux. Le tout peut se transporter par mer & par terre, sans se garer.*

## Avis tres-rare.

*M. l'Abbé Fremy a démontré à plusieurs Sçavans par voye de Theorie, & d'experience, qu'un meditation de quinze années, l'avoit enfin conduit à trouver le secret d'apprendre le Latin plus facilement qu'on n'apprend aujourd'huy la langue Italienne.*

*Tout son Sistême ne roule que sur deux regles tres courtes, & d'une execution tres aisée qui convient à tout sexe, & à tout âge, sitost qu'on sçait lire & un peu écrire.*

*La premiere suffit pour résoudre par maniere de demonstration les difficultez les plus épineuses, tant à l'égard de la composition Latine, que de l'explication des Auteurs.*

*La seconde qui ne consiste qu'en un seul mot, sans exception, est utile pour sçavoir heureusement la*

*quantité des ſyllabes longues, ou breves, par nature.*

*Les perſonnes qui s'interreſſeront à luy aon er quelques avis pourront s'adreſſer à M. Ribou Marchand Libraire à l'Image S. Loüis Quay des Grands Auguſtins à Paris.*

Avis en gros & en détail que tout le monde doit lire pour raiſon.

*Le Sr Godebeult le fils Marchand Tailleur demeurant ruë Tirechappe, du côté de la ruë Betizy, à l'enſeigne du Point du jour, avertit le public qu'il habille à l'année, c'eſt à-dire, que moyennant la ſomme dont on convient avec lui, il fournit deux, quatre, ſix & douze habits neufs par an, ſi l'on veut, & à tres-bon compte.*

*M. Dancourt vient de donner encore une Comedie nouvelle que le Public trouve mal taillée & mal couſuë,*

*je n'en dirois rien, si je n'étois pas oblizé de parler de toutes les pieces qui se presentent, quoiqu'elles n'aient pas de succez, mais celle-cy a Pignon sur ruë : Voicy l'histoire de son establissement.*

*M. Dancourt lût aux Comediens, il y a environ un an, la Comedie du Vert galant ; ses camarades qui la trouverent mauvaise, refuserent absolument de la joüer : quand il vit qu'ils n'en vouloient point, il la negligea, & quelque tems aprés il avoüa a ceux qui étoient de son party qu'il avoit fait courir dans le monde, le Conte de l'Abbé vert, pour donner plus de credit à sa piece : Voila ce qu'on appelle inventer à propos des Fauxdevilles pour le Theâtre. Ils réussissent s'ils peuvent, qu'importe? les esprits sont toûjours prévenus ; & voilà le Vert galant.*

*Avertissement qui ne sert à rien.*

Ceux qui jugeront à propos d'envoyer quelques Pieces au Mercure, sont encore priez d'avoir le soin de se souvenir de rendre leurs Memoires lisibles, si leur intention est de les voir imprimez, & d'en payer toûjours le port, autrement il n'en sera fait nulle mention. On leur recommande sur tout, d'éviter la prolixité, de ne tirer *à cartouches* sur personne, & de faire ensorte que leur stile soit moins negligé que le mien; mais ce n'est pas ma faute, s'il l'est autant qu'il me le paroît à moy-même. J'ay autre chose à faire, j'ay mes amis à voir tous les jours, trente lettres à écrire par semaine, un Livre à composer tous les mois, & les

jours vont vîte. D'ailleurs il y a peu d'émulation, ou s'il y en a, ce qu'elle produit de raisonnable vient rarement jusqu'à moy ; enfin je suis obligé *de me soûtenir presque tout seul, & de marcher sans bâton.*

*Pedibus me**
*Portomeis, nullo dextram subeunte bacillo.*

Cette recrimination sur le Public & sur moy même, est une preuve que je connois mes defauts ; mais, Messieurs, je vous avouë qu'à l'exception de certains Articles qui roulent sur des objets tres-respectables, je traite de raisonnements sans consequence, ou de chansons, presque tout ce que j'écris, cela n'empêche pas que je ne sçache encore

* Juvenal.

mieux me rendre justice, & que je ne sente enfin :

*Qu'il ne vous convient pas, quelque effort que je fasse,*
*D'accepter de mes vers les tributs indiscrets,*
*A moins qu'Apollon en ma place,*
*Ne vous presente mes placets,*
*Ou que ce Dieu ne donne aux chansons que je fais,*
*L'esprit, l'ame, & le sel d'Horace.*

Ainsi, Messieurs, si Melpomene ou Thalie veulent disputer entre elles à qui m'aura, je suivray le char de la Muse victorieuse, & je chausseray le Cothurne, ou le brodequin, au gré de celle qui m'inspirera. Vous verrez le mois prochain l'usage que je feray des conseils de la Nymphe à qui j'appartiendray.

# TABLE


*Prelude.* 3

*Description de la Ceremonie du Baptême de l'Infant de Portugal Joseph.* 6

*Reflexions, plaintes & verbiage de l'Auteur.* 12.

*Relation singuliere d'une Feste de Taureaux.* 22.

*Discours que M. de Real fit à à l'Assemblée du Clergé, de la Noblesse, & de la Justice, le jour qu'il fut installé dans sa Charge de Sénéchal de Forcalquier.* 69

*Morale d'Epicure.* 77

# TABLE.


*Obſtacles levez pour ſon impreſſion,* 82

*Reflexion ſur le genie d'Epicure, & ſur ce qu'il deffend les Panegyriques au Sage.* 94

*Fantaiſie.* 97

*Ode ſur le ſujet du Poëme qui a remporté le Prix de l'Académie.* 103

*Répreſailles.* 115

*Diſcours ſur l'origine du mois.* 118

*Nouvelles.* 123

*Hiſtoire.* 138

*Lettre Galante.* 159

*Vers preſentez au Roy.* 165

*Extrait d'un Diſcours prononcé par le R. P. Fcüilleteau Supe-*

# TABLE.

*rieur des Barnabites à la Profession de Don Marc-René du Buisson de la Bruneliere, parent de M. d'Argenson.* 167

*Copie d'une Lettre de M. le Procureur General du Parlement de Paris à l'occasion du Testament du Roy.* 169

*Ode Anacréontique de M. de la Monnoye.* 177

*Relation d'une Feste que la Reine Doüairiere d'Espagne a donnée à Bayonne.* 182

*Relation de la Ceremonie du mariage de la Reine d'Espagne qui fut celebré à Parme le 16. Septembre.* 199

*Autre Relation de Genes sur le*

# TABLE.


*meſme ſujet.* 211

*Relation de l'attaque generale de Barcelone.* 227

*Relation de l'entrée de M. le Maréchal de Berwick dans Barcelone.* 241

*Quart de critique.* 251

*Mariage.* 259

*A bon entendeur demi mot.* 263

*Courte reflexion ſur les remarques de Mathanaſius ſur le chef-d'œuvre d'un inconnu.* 268

*Chanſon.* 272

*Chapitre des Enigmes.* 274

*Morts.* 280

*Suite du Journal de Fontainebleau.* 301

# TABLE.

*Mariages.* 342
*Avis tres-utile.* 345
*Autre avis eſſentiel.* 346
*Remede Specifique.* 348.
*Avis tres-rare.* 350
*Avis en gros & en détail que tout Lecteur doit lire pour raiſon.* 351
*Avertiſſement qui ne ſert à rien.* 353.

---

*Avis pour placer la Figure.*

L'air doit regarder la page 272.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.